

Le téléphone : un facteur d'intégration sociale

Carole-Anne Rivière*

L'étude des relations téléphoniques complète la connaissance de la sociabilité des Français dont l'analyse se limitait jusqu'ici à celle des relations en face à face.

Par rapport à celui-ci, le réseau de la sociabilité téléphonique se révèle plus restreint et moins diversifié : le téléphone passe le cercle relationnel au tamis et ne conserve qu'un noyau d'intimes. Contre toute attente, la concentration géographique des interlocuteurs téléphoniques est presque aussi grande que celle des autres relations : un sur deux vit à moins de dix kilomètres.

La fréquence de contact téléphonique est un indicateur de la qualité d'un lien social moins partiel que la fréquence de rencontre : tout d'abord, le lien téléphonique renforce celui en face à face (plus on voit les gens, plus on les appelle). Ensuite, il peut également s'y substituer : notamment dans le cas des proches parents que l'on appelle souvent et longtemps lorsqu'on ne peut les voir à cause de l'éloignement géographique.

Le lien téléphonique contribue à l'intégration sociale dans des contextes de solitude ou d'isolement en face à face. Le téléphone joue en effet un rôle de compensation : les groupes sociaux qui passent le plus de temps au téléphone sont ceux qui sont exposés à une plus grande fragilité de leurs relations en face à face (personnes vivant seules ou dépourvues de travail). Enfin, le téléphone accentue une forte intégration préexistante : c'est notamment le cas pour les personnes pourvues d'un niveau de formation élevé, dont la pratique téléphonique s'exerce en direction d'un réseau d'interlocuteurs étendu et diversifié (pratique extensive), et se cumule à d'autres formes de sociabilité très intenses.

* Carole-Anne Rivière appartient au laboratoire UCE (Usage, créativité, ergonomie), France Télécom Recherche et Développement. Les noms et dates entre parenthèses renvoient à la bibliographie en fin d'article.

Le développement de la mobilité des individus depuis la fin du XIX^e siècle a pour corollaire leur éloignement du groupe spatialement bien délimité qui constituait auparavant le cadre privilégié des relations nouées avec les autres (en l'occurrence un milieu traditionnellement agraire). Cette évolution a engendré une réflexion sur les nouvelles formes d'intégration sociale. En réaction contre une définition des formes de solidarités traditionnelles s'appuyant sur l'existence de communautés caractérisées par leur ancrage territorial, la connaissance réciproque de ses membres et l'intensité de leur contacts physiques effectifs (face à face) (Tonnies, 1946 ; Park, Burgess et McKenzie, 1925), la sociologie des réseaux personnels ou *ego*-centrés représentée par Wellmann (1979, 1982, 1990) ou Fischer (1977, 1982) a pu montrer que l'éclatement des communautés traditionnelles sous le double effet de l'urbanisation et de l'industrialisation, n'empêchait pas que se maintiennent, sous la forme de réseaux de relations interpersonnelles, des liens de solidarités traditionnels.

Des méthodes permettant de reconstituer « ces réseaux de communautés personnelles » (Wellman, 1982) et de mesurer la qualité des nouveaux liens sociaux ont ainsi été développées depuis une vingtaine d'années. Elles permettent de mieux comprendre les formes contemporaines de cohésion et d'intégration sociale. Dénommées enquêtes *ego*-centrées, ces méthodes reposent sur des procédures interrogeant un individu (*ego*) sur le nombre et la nature de ses relations personnelles (cf. encadré 1). Privilégiant jusqu'ici les contacts directs, elles ont permis de caractériser le réseau relationnel d'un individu selon le type de liens et/ou d'échanges qu'il met en jeu.

Les travaux de Granovetter (1973) constituent un autre point de départ de la mesure de l'intensité du lien social, où la fréquence de contact en face à face représente un indicateur de mesure de la qualité du lien social. Son approche a ainsi permis d'opposer des liens forts à des liens faibles selon le postulat que plus la fréquence de rencontre est importante, plus le lien observé est fort du point de vue de la proximité affective et sociale. Centrale dans

Encadré 1

LES ANALYSES DE RÉSEAUX EGO-CENTRÉS

Les recherches sur les réseaux *ego*-centrés sont aujourd'hui assez disparates. Deux critères permettent de les restituer dans leur perspective d'analyse : d'une part, la plus ou moins grande ambition d'analyse structurale des liens sociaux, héritée de la sociologie traditionnelle des réseaux, et d'autre part, l'origine nord-américaine ou française des études.

Rappelons tout d'abord que les enquêtes de réseaux *ego*-centrés désignent une méthode de recueil de données consistant à interroger un individu (*ego*) sur ses relations personnelles et autorisent en cela le recours à des procédures statistiques traditionnelles reposant sur des échantillons représentatifs de la structure sociale. Elles se sont développées à partir de la fin des années 60 sur le continent nord-américain dans la continuité de la conception initiale de l'analyse de réseaux qui cherche, pour sa part, à décrire l'ensemble des relations au sein d'une population afin de mettre à jour sa structure organisatrice à travers l'étude des interconnexions existantes. Les difficultés apparues pour faire décrire les interconnaissances entre les membres d'un réseau en partant de la méthode *ego*-centrée ont conduit progressivement à un éloignement du point de vue structural tandis qu'elles ont permis le développement d'une approche spécifique de la sociabilité intégrée à la sociologie des relations interpersonnelles.

L'approche américaine privilégie l'analyse structurale

Sur le continent nord-américain, les enquêtes *ego*-centrées ont émergé dans la continuité des ambitions d'analyse structurale. Cette orientation se traduit par un questionnement autour de la mesure de la structure d'un réseau personnel et de l'influence de cette structure sur les comportements sociaux. Schématiquement, les premières enquêtes mises en place renvoient aux recherches sur l'intégration sociale où la structure du réseau personnel est considérée comme un indicateur du niveau d'intégration sociale des individus. Les enquêtes de Wellmann (1968, 1977), puis celles de Fischer (1977) ou encore les questions sur les réseaux personnels introduites dans la *General Survey* en 1985 (Burt, 1990) sont représentatives de ces préoccupations. Afin de disposer d'informations suffisamment riches sur les interconnaissances entre les membres du réseau d'*ego*, elles mettent au cœur de leurs analyses les liens personnels les plus intimes ou les plus à mêmes d'exercer une influence prépondérante sur les comportements, les valeurs ou les attitudes des individus interrogés. Limitées aux caractéristiques de trois, quatre ou cinq personnes, les analyses peuvent ainsi se centrer sur les mesures de densité (interconnexions) ou de multiplicité (différents rôles sociaux attachés à une même relation)



la théorie des ressources sociales, cette mesure de l'intensité du lien social a servi de support à Granovetter pour montrer « *la force des liens faibles* », postulant que plus un lien est faible plus il est avantageux ou fort pour accéder à des ressources sociales (du point de vue instrumental et opérationnel et du point de vue de la valeur sociale de la ressource).

De telles réflexions sur les réseaux de sociabilité ont jusqu'ici laissé de côté l'influence des nouveaux moyens de communication à distance (notamment du lien téléphonique) sur la transformation des liens sociaux. Fondé sur une enquête sur les pratiques téléphoniques des Français réalisée pour France Télécom en 1997 (à l'exclusion des télé-

phones mobiles alors encore peu répandus) (cf. encadré 2), cet article permet de compléter, de nuancer ou de confirmer les conclusions tirées de l'analyse des pratiques de sociabilité traditionnelles. Quelles sont les caractéristiques du réseau de sociabilité téléphonique et en quoi diffèrent-elles du réseau de sociabilité en face à face ? Les interlocuteurs téléphoniques sont-ils les mêmes que les interlocuteurs en face à face ? À l'appui de la théorie de Granovetter, le lien téléphonique peut-il être utilisé pour mesurer la qualité d'un lien personnel ? La conversation téléphonique sert-elle à compenser la pauvreté des relations en face à face dans certains contextes de solitude et d'isolement, et constitue-t-elle ainsi un facteur d'intégration sociale ?

Encadré 1 (suite)

des réseaux. La structure de ces liens proches renforce en même temps l'idée que les réseaux de relations informelles recréent les conditions d'une forte intégration de l'individu, malgré l'éclatement des communautés et la fin de l'organisation traditionnelle des liens de solidarité, et ce quel que soit le niveau d'urbanisation.

L'approche française privilégie la dimension sociale

En France, les premières études de réseaux *ego*-centrés réalisées sur de grands échantillons ont émergé au début des années 80 avec des préoccupations d'analyses structurales beaucoup moins marquées. Centrées sur la connaissance de l'ensemble des relations personnelles avec lesquelles les individus entrent en contact plutôt que sur la connaissance de la structure des liens les plus « intégrateurs », les enquêtes traduisent des préoccupations de compréhension des sociabilités soit pour elles-mêmes soit comme attribut social des individus. Les enquêtes de sociabilité sur les contacts avec autrui sont représentatives de ces orientations théoriques et méthodologiques (Insee, 1983 ; 1997). En effet, en comparaison avec les analyses nord-américaines, ce sont les caractéristiques sociales des individus qui deviennent centrales pour expliquer les différences de structure des réseaux, opposant, schématiquement, les caractéristiques des réseaux des catégories populaires à celles des catégories bourgeoises (Héran, 1988). Dans la continuité de ces premières enquêtes, l'analyse des réseaux personnels s'est aussi développée comme indicateur de mesure des nouvelles formes de pauvreté, associant la figure du pauvre à un être privé de relations (Paugam, 1996 ; Kaufmann, 1994 ; Martin, 1993). Dans cette perspective, c'est sous l'angle des trajectoires individuelles que sont analysés les processus conduisant à la perte progressive des relations sociales et à l'isolement social. Jusqu'à aujourd'hui, ces travaux se sont surtout appuyés sur

le nombre des relations et des contacts en ignorant la qualité émotionnelle des liens sociaux indépendamment de leur nombre.

Force du lien et ressources sociales

Enfin, parmi les autres directions qu'ont prises les recherches aux USA, celles cherchant à intégrer l'analyse de réseaux à des approches de type individuel classique, se sont développées dans une toute autre optique que celle adoptée en France, et ont notamment conduit, non pas à expliquer la structure de la sociabilité mais à utiliser les propriétés structurales des réseaux comme un indicateur de position sociale des individus. Ce courant, qui a donné naissance à la théorie des ressources sociales ne cherche plus à interroger directement la structure sociale mais utilise les méthodes et les conceptions de l'analyse structurale des liens sociaux en les insérant aux réflexions sur les transformations de la stratification sociale (Lin, 1982, 1995). La mesure structurale des liens sociaux sur laquelle s'est bâtie cette théorie repose aujourd'hui en grande partie sur la distinction opérée entre les liens forts et les liens faibles, théorisée par Granovetter (Granovetter, 1973). Assise sur les travaux empiriques appliqués à l'analyse du marché du travail, cette théorie a été appliquée à la mobilisation des liens interpersonnels comme facteur qui contribue à expliquer les inégalités d'accès à l'emploi et les inégalités de position atteinte dans l'emploi. Importée en France, où elle suscite aujourd'hui un intérêt croissant par l'enrichissement qu'elle apporte à la compréhension des mécanismes d'inégalités sociales (Forsé, 1997a, 1999), elle ne s'impose pourtant pas sans susciter de débats et de critiques : d'une part en raison du postulat méthodologique qui a conduit Granovetter à construire ses indicateurs uniquement sur l'intensité des rencontres en face à face, d'autre part en raison de la marginalisation des réflexions sur l'existence d'une force des liens forts.

L'ENQUÊTE SUR LES PRATIQUES TÉLÉPHONIQUES DES FRANÇAIS

L'enquête sur les pratiques téléphoniques des Français a été réalisée pour France Télécom entre avril et juillet 1997 sur un échantillon de 1 000 foyers à l'intérieur desquels tous les individus âgés de 12 ans et plus ont été interrogés, soit un échantillon final de 2 230 personnes. Le recrutement des foyers enquêtés a été assuré par une société extérieure (Catherine Delannoy et Tersud) selon une procédure par quotas afin d'assurer une structure finale de l'échantillon représentative de la population française. Elle s'inscrit par ailleurs dans la continuité de deux précédentes enquêtes réalisées en 1980 et 1990 (Chabrol et Périn, 1985, 1993). Commanditée par une direction commerciale ayant pour objectif d'apprécier les évolutions des pratiques téléphoniques individuelles en les intégrant dans l'environnement et le mode de vie quotidiens des Français, cette enquête a aussi été le support principal d'une thèse de doctorat. Elle a donc permis de conduire à la fois des analyses répondant à des objectifs de marketing et des analyses secondaires répondant à des critères de recherche plus traditionnels. La présente contribution relève d'analyses secondaires renvoyant à une thèse de doctorat (Rivière, 1999).

L'observation de tous les membres du foyer constitue l'une des spécificités principales de l'enquête réalisée par France Télécom. À l'usage habituel consistant à interroger l'un des adultes du foyer pour décrire les pratiques du ménage dans son ensemble, ou faire participer un adulte du foyer pour caractériser ses pratiques individuelles, l'intérêt d'interroger tous les individus du ménage consiste en ce que d'une part, les pratiques du ménage ne reposent pas sur l'extrapolation d'un de ses membres (notamment pour tout ce qui relève des pratiques culturelles), et en ce que d'autre part, les pratiques individuelles peuvent être restituées à la lumière des pratiques de l'ensemble des membres du foyer.

Le champ de l'enquête recouvre l'ensemble des communications privées des enquêtés définies à la fois par le contenu des communications et l'espace d'où elles sont émises et reçues. En référence à l'espace privé que constitue le domicile, tous les appels quels qu'ils soient – émis et reçus – sont entrés dans le champ de l'enquête. En revanche, à l'extérieur du domicile, c'est le motif ou le contenu de l'appel qui déterminait l'intérêt d'inclure le contact téléphonique dans l'enquête. Ainsi, pour les appels passés du lieu de travail, des postes publics ou de téléphones mobiles, il était demandé aux enquêtés de retenir uniquement ceux qui avaient été motivés par des raisons personnelles, et d'exclure tous les appels aux contenus professionnels. Soulignons qu'au moment de l'enquête, la téléphonie mobile n'avait pas encore explosé et qu'à ce titre, les possesseurs de téléphones mobiles étaient encore marginaux (7 % des individus).

La procédure d'observation utilisée est celle du carnet de compte auto-administré. Elle a consisté à remettre

à chaque enquêté un carnet individuel de communications sur lequel chacun a noté quotidiennement pendant une période de 2 semaines ses communications émises et reçues. La durée d'observation fixée à 14 jours a permis de cumuler un nombre de relations relativement importantes, parmi lesquelles certaines sont associées à des fréquences de contacts inférieures à la semaine. De fait, en termes de dénombrement des membres du réseau téléphonique, introduire une seconde semaine d'enquête a généré 30 % d'interlocuteurs différents supplémentaires et enrichi d'autant l'analyse de la sociabilité.

Chaque communication a été qualifiée par un certain nombre d'éléments (dont l'heure, la durée, le motif, la distance, le lieu) et surtout l'interlocuteur identifié par un numéro unique. Cette procédure d'identification par un numéro unique est au fondement du dénombrement des relations personnelles différentes entretenues par chaque individu. À l'issue de l'observation, chaque interlocuteur a été qualifié selon une grille de catégories précodées permettant notamment de connaître sa nature, son sexe, son âge, et la fréquence de rencontre en face à face. Parmi le type d'interlocuteurs, étaient distingués d'un côté les interlocuteurs personnels avec 12 modalités (dont pour la famille : parents/enfants, frères/sœurs; cousins/neveux/oncles ; autres ; pour les amis et relations : un ami proche ; un ami moins intime ; une relation de travail ; une relation ou un ami d'un autre membre de la famille ; un voisin ; une simple connaissance ; et enfin une personne peu ou mal connues) et de l'autre côté les interlocuteurs correspondant à des fournisseurs de services détaillés en 16 postes selon le secteur d'activité (santé, transport, banques, etc.). Par ailleurs, un coefficient correcteur a été appliqué au volume des communications, afin de redresser le trafic observé par le carnet de compte à partir de la connaissance du trafic réel des lignes téléphoniques.

En complément de ce carnet de communications qui permet de restituer à la fois une analyse des relations et des contacts téléphoniques, deux questionnaires ont complété l'observation. Un questionnaire foyer décrivant entre autres, la composition socio-démographique du foyer dans son ensemble et un questionnaire individuel, concernant des pratiques et des valeurs liées à l'individu et non au ménage.

Au terme de cette observation assez complexe, quatre niveaux d'analyse sont possibles qui renvoient à l'univers des communications, l'univers des interlocuteurs, l'univers des foyers et l'univers des individus. Tous les résultats présentés dans cet article sont représentatifs de l'univers individuel, c'est-à-dire qu'en termes de pondération, chaque individu est représenté en fonction de son poids dans la structure sociale et non pas en fonction du nombre de ses communications ou du nombre de ses interlocuteurs.

L'univers relationnel de la sociabilité téléphonique

Dans une perspective d'analyse *ego*-centrée, la méthode utilisée pour mettre en évidence un réseau de relations personnelles comporte une sélection implicite de l'univers relationnel en correspondance avec un aspect spécifique de la vie sociale de l'individu (Milardo, 1988, 1992).

Ainsi, en demandant aux personnes interrogées de désigner les individus susceptibles de se trouver en situation d'échange avec elles (procédure utilisée pour générer des noms de personnes), Fischer (1982) a pu reconstituer l'univers relationnel représentatif des situations d'aides et d'entraides proposées. Les relations familiales, par leur rôle social, y occupent la position privilégiée : elles représentent en effet 43 % du réseau moyen activé par une telle procédure. Tout autre est la composition du réseau relationnel observé à partir des rencontres en face à face. Dans son enquête sur les contacts avec autrui, Héran (1988) a ainsi pu analyser l'univers relationnel des rencontres quotidiennes. Il parvient à une importance quantitative du réseau du même ordre que celle donnée par l'enquête de Fisher (18 personnes). La famille n'en représente alors que 23 %, tandis que les collègues, les relations de services et l'ensemble des vagues connaissances occupent la place prépondérante (40 % des interlocuteurs en face à face).

Prendre la mesure de la singularité des univers relationnels par rapport au type de contact qui les engendre est doublement important. Tout d'abord, cela permet de distinguer les différentes sphères de la sociabilité et de la vie sociale des individus. Mais c'est aussi le moyen d'apprécier l'utilité, la fonction et le contenu d'un lien social. C'est ainsi que depuis les travaux de Granovetter, il est devenu classique d'opposer les liens forts et les liens faibles et de reconnaître à ces derniers une plus grande efficacité en terme d'accès à des ressources sociales (1). En revanche, à la suite des travaux sur l'isolement social, on a pu reconnaître une valeur de soutien relationnel aux liens forts, constitués notamment par les liens familiaux, dans le processus de lutte contre l'exclusion.

Les sphères relationnelles mises en évidence au travers de ces enquêtes sont loin de se recouvrir, car la perspective adoptée diffère d'une recherche à l'autre, ce qui rend difficile

des comparaisons sur des données homogènes. Par ailleurs, ces analyses et ces procédures d'observation se réfèrent implicitement ou explicitement au face à face. À ce titre, l'utilisation du lien téléphonique comme fondement d'une analyse de la structure des relations et des contacts apporte une dimension complémentaire aux recherches qui portent sur la définition et la diversité des liens interpersonnels. On désignera par la suite un tel réseau d'interlocuteurs avec lesquels les individus entretiennent des liens par téléphone sous le vocable d'univers relationnel de la sociabilité téléphonique.

Le téléphone passe le cercle relationnel au tamis en ne conservant qu'un noyau d'intimes

Parler de communauté pour restituer le contenu d'un réseau de relations personnelles est un glissement opéré par Wellmann pour montrer que l'éclatement des communautés au sens où l'entendait Tonnies (1946) (2) n'a pas conduit à une perte de cohésion sociale, contrairement aux théories du début du siècle sur l'affaiblissement du lien social (Park, Burgess et McKenzie, 1925). À travers une des premières enquêtes *ego*-centrées sur les relations interpersonnelles, Wellmann concluait sa recherche en montrant que, malgré l'éclatement des communautés, les individus maintenaient d'importants liens de solidarité à travers des réseaux de relations étendus dans l'espace et diversifiés dans leur contenu (Wellmann, 1979). Ce n'est plus le vivre ensemble, les uns près des autres sur un même espace, qui assure désormais la cohésion sociale, mais l'entretien de liens interpersonnels spécialisés, reflétant l'appartenance de chacun à des univers relationnels différenciés et juxtaposés (travail, amis, famille, associations, loisirs) au sein desquels se cristallisent les différents aspects du soutien relationnel (émotionnel, matériel, informationnel etc.). Soutenant la théorie de Simmel (1989) selon laquelle

1. Les ressources sociales désignent l'ensemble des ressources matérielles, immatérielles, symboliques auxquelles on a indirectement accès par l'intermédiaire de son réseau de relations.

2. Pour Tonnies la communauté est un groupe dans lequel les individus ne sont pas différenciés. Ce qui assure la cohésion sociale de la communauté traditionnelle de type familiale ou villageoise repose sur la consanguinité d'une part, mais aussi, sur le fait de vivre ensemble, les uns près des autres, sur un même espace, ce qui permet l'existence commune et fonde une communauté de souvenirs.

l'anonymat des grandes villes favorise la liberté, l'autonomie et la responsabilité individuelle, en libérant « l'homme moderne » du poids du contrôle social qu'imposait la communauté, l'analyse de réseaux s'est ainsi imposée en proposant un nouveau modèle d'intégration sociale.

À l'appui de cette transformation des communautés personnelles, le rôle des nouveaux moyens de communication a été mis en avant comme un facteur clé du maintien du lien social, à travers des rencontres, des coups de téléphones, des invitations rendus possibles par la rapidité et l'abaissement des coûts de transport et de communication (Wellmann, 1979). Pourtant, alors qu'on aurait pu s'attendre à ce que le téléphone reflète un horizon de relations diversifiées et étendues puisqu'il n'impose pas la présence physique et lève toutes les contraintes géographiques, il passe les interlocuteurs au tamis et dessine les contours d'une communauté de liens intimes.

De fait, avec environ 30 conversations téléphoniques, les Français entrent en contact avec un peu moins de 10 interlocuteurs différents en deux semaines. En excluant les membres du foyer et les interlocuteurs non précisés, ce réseau d'interlocuteurs se compose pour un tiers environ des membres familiaux, pour un autre tiers des relations amicales, le dernier tiers se partageant entre les relations de voisinage et de travail, les simples connaissances, d'autres relations, et les fournisseurs de services (commerçants, administrations) (cf. tableau 1).

Un plus grand degré de détail confirme ce repli sur les plus intimes des relations : la famille directe au premier degré hors foyer (parents, enfants, frères et sœurs) constitue le noyau actif des liens de parenté, et les amis qualifiés d'intimes, le noyau dominant des relations amicales (cf. tableau 2).

Tant du point de vue de la taille, que de la composition, le réseau de sociabilité télépho-

Tableau 1
Nombre et nature des interlocuteurs par quinzaine*

	Nombre de relations	Répartition (%)
Relations de parenté	2,4	25,0
Relations amicales	2,6	26,5
Relations de voisinage	0,2	1,9
Relations de travail	0,3	3,3
Simple connaissances	0,3	2,5
Autres relations	0,4	3,9
Entreprises	1,6	16,6
Membres du foyer	0,7	7,5
Non décrits	1,3	12,8
Ensemble	9,8	100,0

* Base d'observation : 14 jours

Lecture : en deux semaines, les Français entrent en contact pour des raisons personnelles, avec 9,7 personnes différentes, dont 2,44 relations familiales et 2,59 relations amicales. Ces dernières représentent respectivement 25 % et 26,5 % des interlocuteurs.
Source : enquête sur les pratiques téléphoniques des Français, France Télécom, 1997.

Tableau 2
Détail des relations amicales et familiales

	Nombre	Répartition (%)
Famille		
Famille (premier degré) (1)	1,4	58,4
Famille (second degré) (2)	0,5	20,8
Autre famille (3)	0,5	20,8
Amis		
Amis intimes	1,6	61,5
Amis moins proches	1,0	38,5

1. Liens de parenté directs au premier degré (enfants, frères et sœurs et parents).
2. Liens de parenté directs au second degré (grands-parents, petits-enfants, oncles, neveux, cousins).
3. Ensemble des autres relations de parenté.

Source : enquête sur les pratiques téléphoniques des Français, France Télécom, 1997.

nique apparaît beaucoup plus étroit et moins diversifié que le réseau de contacts en face à face. L'univers relationnel que permet de décrire l'observation des pratiques téléphoniques dessine les contours d'une sociabilité réservée au noyau affectif fort des relations personnelles que sont la famille et les amis, et qui laisse peu d'espace aux relations plus fluctuantes, telles les relations de voisinage, les relations de travail, les connaissances, etc., qui sont pourtant au cœur des relations personnelles identifiées par les enquêtes sur les rencontres (Insee, 1983, 1997) (3).

De fait, si l'on compare le réseau d'interlocuteurs observé à partir des rencontres, tel que l'a délimité l'Insee en 1983 et en 1997, à celui que dessinent les conversations téléphoniques, en prenant comme référence une semaine d'observation et une population âgée de 15 ans et plus (afin de permettre la comparabilité des trois études) (4), force est de constater la moindre extension du réseau de sociabilité téléphonique. Tandis que les Français discutent pour des raisons personnelles (5) avec 9 à 17 interlocuteurs différents lors de rencontres en face à face, c'est avec 6 interlocuteurs seulement qu'ils conversent au téléphone (cf. tableau 3).

Entre 1,5 et 3 fois moins étendu, le réseau d'interlocuteurs téléphoniques est également moins diversifié puisque plus de 70 % des correspondants sont désignées en tant que parents

ou amis, contre seulement 50 % des personnes rencontrées (un pourcentage semblable est donné par les deux enquêtes rencontre).

Ces résultats infirment en partie l'idée intuitive selon laquelle le réseau relationnel issu des conversations téléphoniques « ouvrirait sur un horizon relationnel dont l'amplitude et la diversité seraient plus grandes » (Kaufmann, 1994b), et illustrent le rapport souligné plus haut, entre l'univers relationnel privé et les indicateurs utilisés pour le circonscrire.

Les trois enquêtes appréhendent la sociabilité privée au travers de contacts informels et

3. En 1983, l'Insee a réalisé une enquête sur les pratiques de communication en face à face des Français, selon une méthode par carnet de compte, similaire à celle utilisée par France Télécom pour observer les pratiques téléphoniques. Pendant une semaine, les Français âgés de 18 ans et plus, ont noté sur un carnet de bord l'ensemble de leurs rencontres effectuées pour des raisons personnelles. En 1997, un volet « rencontres entre les personnes » a été inséré dans l'enquête sur les conditions de vie des ménages. S'inspirant de la première enquête sur les contacts, cette dernière en diffère néanmoins par le fait que seules les discussions de plus de cinq minutes ont été prises en compte et par le fait que le carnet de contacts offrait une moins grande liberté dans l'enregistrement des rencontres, en raison d'un précodage beaucoup plus fermé que dans l'enquête précédente. La population de référence a par ailleurs été élargie aux 15 ans et plus.

4. La variation du simple au double de la taille du réseau généré par les deux enquêtes sur les rencontres s'explique en grande partie par les choix méthodologiques, (seuil de durée, et précodage de l'enregistrement). Malgré cela, les données concernant la répartition des interlocuteurs sont concordantes. D'un strict point de vue méthodologique, l'enquête sur les contacts téléphoniques est plus proche de l'enquête sur les rencontres réalisée par l'Insee en 1983.

5. Ces enquêtes excluent les contacts professionnels (cf. encadré 2).

Tableau 3
Nombre moyen d'interlocuteurs par semaine au téléphone et en face à face *

	Nombre d'interlocuteurs par semaine			Répartition des interlocuteurs (%)		
	Enquête rencontre		Enquête téléphone	Enquête rencontre		Enquête téléphone
	1983	1997	1997	1983	1997	1997
Parenté	4,15	2,3	1,9	23,8	26,7	35,2
Amis	4,65	2,1	1,9	26,8	24,4	35,2
Voisins	1,55	1	0,1	10	11,3	1,9
Collègues	3	1,4	0,2	17,3	16,2	3,7
Autres relations	2,25	1	0,4	12,7	12,2	7,4
Commerce, Service	1,8	0,8	0,9	10,4	9,2	16,6
Non décrits	-	0,2	0,8	-	-	-
Ensemble hors foyer	17,4	8,8	6,2	100,0	100,0	100,0
Membres foyer	-		0,5			
Ensemble avec foyer	-		6,7			

* Durée de l'observation : une semaine

Lecture : en une semaine, les Français rencontrent 17,4 personnes différentes selon l'enquête de l'Insee de 1983 et 8,8 personnes différentes selon l'enquête de l'Insee de 1997. Sur la même base de comparaison, les Français discutent au téléphone avec 6,2 personnes différentes (en excluant les membres du foyer).

Champ : enquête rencontre (1983) : population âgée de 18 ans et plus, résidant en France métropolitaine ; enquête rencontre (1997) : population âgée de 15 ans et plus, résidant en France métropolitaine. La restriction du champ à la population âgée de 18 ans et plus ne modifie pas la répartition.

SOURCE : enquête sur les rencontres en face à face, Insee, 1983, 1997 ; enquête sur les pratiques téléphoniques des français, France Télécom, 1997.

spontanés : cette non-contrainte tient au caractère personnel du contenu des contacts observés (par opposition à un contenu professionnel). À l'intérieur de ce champ, le téléphone se distingue du face à face par une plus forte emprise de l'espace privé du domicile (91 % des appels sont passés du domicile).

Par ailleurs, malgré le caractère asymétrique dans l'initiation du contact, le fait de donner son numéro de téléphone personnel implique indirectement un acte davantage délibéré que la rencontre qui peut être non intentionnelle. De fait, en dehors des entreprises et sociétés de service, seuls 14 % des interlocuteurs autres que la famille et les amis pénètrent dans l'espace privé du domicile par le biais du téléphone alors que 40 % des personnes que l'on rencontre en face à face n'appartiennent pas à la sphère amicale ou familiale. Paradoxalement, le téléphone, souvent présenté comme un outil de communication qui permet, par nature, de décroiser l'espace par le lien qu'il crée entre l'intérieur et l'extérieur, contribue en fait à renforcer plus qu'à désenclaver la spécialisation de l'espace privé dans un noyau de relations affectives proches.

Donner son numéro de téléphone est en effet un acte social qui suppose soit une confiance réciproque, soit un intérêt personnel et affectif relativement fort. Cet acte a en effet valeur d'un droit de déranger, accordé au bénéficiaire. La volonté de protéger son intimité est perceptible par exemple dans le fait qu'il est relativement rare qu'un professeur donne à son élève son numéro personnel privé alors même qu'il est amené à être presque tous les jours en contact avec lui. Un tel cas peut s'expliquer par l'écart hiérarchique séparant l'élève de son professeur dans leurs rôles sociaux respectifs. Le choix de donner son numéro personnel à ses pairs obéit cependant au même principe dans le cadre des relations professionnelles. Cet acte suppose une relation affective et une confiance suffisantes pour sortir des limites de convenances associées au lieu de travail.

Ce qui soulève la question de la sociabilité informelle susceptible de se développer sur le lieu de travail et dans le voisinage, et le sens de la qualité de l'échange personnel dans ces espaces. Le fait d'aborder des sujets personnels avec des collègues de travail sur le lieu de travail n'a pas la même signification qu'appeler certains d'entre eux à leur domicile. Ces derniers sont d'ailleurs beaucoup moins nom-

breux que les premiers. Ce constat renvoie à ce que distingue Mayol (1980) lorsqu'il oppose l'importance des relations régies par des règles de convenance, comme organisation de la représentation de soi autour d'un équilibre fragile d'implication/préservation de soi, et l'existence d'un véritable lien personnel non « théâtralisé » (aller au-delà de « l'image » correspondant au rôle social de l'individu dans le cadre de sa profession). Environ 20 % de nos relations de travail et de voisinage avec lesquelles nous discutons (au travail) d'affaires personnelles répondraient à une implication allant au-delà de telles règles de convenances, et justifiant l'autorisation de « violer le sanctuaire » du domicile (au moyen du téléphone).

Un interlocuteur sur deux vit à moins de 10 kilomètres

À la proximité affective qui caractérise la sociabilité téléphonique, s'ajoute une très grande proximité géographique du réseau d'interlocuteurs. En effet, bien que médiatisé et affranchi des contraintes de distance physique, le lien téléphonique ne favorise pas l'entretien de contacts lointains. À l'inverse, il permet de faire le constat de la permanence de l'ancrage des communautés personnelles dans un périmètre géographique étroitement délimité.

Plus des trois quarts des interlocuteurs téléphoniques des Français vivent à moins de 50 km de leur lieu de résidence (83 %), dont plus de la moitié dans leur espace de vie quotidienne (53 %), définie ici comme un périmètre de 10 km autour de leur localité. En ce sens, les contacts téléphoniques ne montrent pas l'existence d'un réseau de relations fortement dispersées dans l'espace favorisant et privilégiant les relations à distance.

Seul le réseau de parenté renvoie à une dispersion plus importante. Cette dernière reste toutefois relative puisque l'éloignement géographique le plus important (à plus de 50 km au moins) ne concerne que 25 % des interlocuteurs familiaux. Le réseau amical comme celui des autres relations personnelles se caractérisent, en revanche, par une très forte proximité géographique (60 % vivent à moins de 10 km).

On téléphone aux personnes que l'on rencontre plus souvent

Faiblement dispersé dans l'espace, le réseau de sociabilité téléphonique aurait pu étendre les limites des relations individuelles à des interlocuteurs rencontrés peu fréquemment. Afin de caractériser la fréquence de telles rencontres, on a choisi de considérer comme quotidiennes des relations en face à face avec des personnes rencontrées une ou plusieurs fois par semaine. Avec une telle définition, si l'on prend une semaine de référence pour base d'observation des contacts téléphoniques, 60 % des interlocuteurs avec qui les Français discutent au téléphone sont ceux qu'ils rencontrent quotidiennement (cf. tableau 4) (6).

Les interlocuteurs téléphoniques sont donc, dans la majorité des cas, des personnes que l'on rencontre souvent. Ce recouvrement important des deux réseaux de sociabilité (téléphonique et face à face) montre le rapport étroit de ces deux modes de sociabilité. Il est particulièrement perceptible au travers des relations amicales, mais également des relations de travail et de voisinage : deux tiers de celles qui sont jointes par téléphone sont aussi

celles qui sont vues au moins une fois par semaine (respectivement 65 % et 62 %).

Une relative indépendance des deux réseaux de sociabilité se constate cependant sur d'autres segments relationnels : c'est notamment le cas des autres relations privées et des relations de parenté puisque respectivement 55 % et 45 % d'entre elles sont rencontrées moins d'une fois par semaine. En ce qui concerne la famille, l'éloignement géographique est une donnée *a priori* susceptible d'entraîner un contact téléphonique de compensation. Avec les autres relations privées, c'est une distance de nature plus affective qui peut expliquer le maintien d'un lien téléphonique en lieu et place de la rencontre.

L'éloignement géographique dissuade davantage de rencontrer en face à face les relations les plus intimes

Il est clair en effet que l'éloignement géographique constitue un obstacle aux rencontres

6. Pour chaque interlocuteur joint par téléphone, un indicateur de rencontre en quatre catégories était proposé aux enquêtés : « en général, vous vous voyez (1) au moins une fois par jour, (2) au moins une fois par semaine, (3) au moins une fois par mois, (4) moins souvent ».

Tableau 4
Répartition des interlocuteurs selon la fréquence de contact en face à face

	Une fois par semaine au moins		Une fois par mois au moins		Moins souvent		Ensemble	
	(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(2)
Famille	54,7	51,7	29,3	30,8	15,9	17,6	100	100
Amis	64,6	60,8	24,9	28,4	10,4	10,9	100	100
<i>Dont :</i>								
Amis intimes	68,4	65	22,9	26,3	8,7	8,7		
Amis proches	57,5	53,3	29,9	32	13,3	14,8		
Autres relations privées	45,4	44,9	28,7	29,3	25,9	25,7	100	100
<i>Dont :</i>								
Collègues	62,5	62,3	21,9	22,6	15,6	15,1		
Voisins	60,9	60,6	30,4	30,3	8,7	9,1		
Simplets connus.	26,3	26,5	30,3	35,3	39,4	38,2		
Pers. mal connues	30,3	28,6	35,3	32,7	36,8	38,8		
Moyenne	57,7	54,5	27,4	29,6	14,9	16	100	100
1. Fréquence de rencontre des interlocuteurs joints au téléphone pendant la première semaine d'observation de l'enquête.								
2. Fréquence de rencontre des interlocuteurs joints au téléphone pendant les deux semaines d'observation de l'enquête.								

Lecture : 57,7 % des interlocuteurs joints au téléphone pendant la première semaine de l'enquête sont rencontrés au moins une fois par semaine. 54,5 % des interlocuteurs joints par téléphone pendant les deux semaines de l'enquête sont rencontrés au moins une fois par semaine. Cette légère diminution s'explique par le fait qu'en deux semaines d'enquête, sont joints au téléphone des interlocuteurs un peu plus rares qui sont également moins souvent rencontrés. La différence minimale entre les deux traduit surtout qu'en élargissant l'observation à deux semaines, le réseau d'interlocuteurs téléphoniques reste majoritairement un réseau de relations que l'on rencontre quotidiennement.

Champ : les rencontres ici mentionnées concernent tous les interlocuteurs téléphoniques sauf les entreprises et les membres du foyer. Source : enquête sur les pratiques téléphoniques des Français, France Télécom, 1997.

en face à face. Ainsi, près de la moitié des personnes que l'on voit moins d'une fois par mois vivent à plus de 50 km tandis que deux tiers de celles que nous voyons au moins une fois par semaine vivent à moins de 10 km. Néanmoins, l'influence de la distance diffère fortement selon la catégorie ou la nature de l'interlocuteur. Elle s'avère plus déterminante pour les relations les plus proches sur le plan affectif. Ainsi voit-on au moins une fois par semaine plus de 70 % des parents au premier degré et des relations amicales intimes qui vivent à moins de 10 km. Encore 60 % de ce type d'interlocuteurs sont rencontrés à ce rythme heb-

domadaire s'ils habitent entre 10 et 50 km. En revanche, au-delà de 50 km, cette proportion tombe à 25 %.

À l'inverse, qu'elles habitent dans un périmètre de 50 km ou à moins de 10 km, moins de la moitié des autres relations affinitaires (7) sont vues une fois par semaine. Pour ces relations moins étroites que celles du « premier

7. On entend par là des relations électives ou reposant sur des affinités, par opposition aux relations relevant de liens biologiques tels que les liens familiaux.

Encadré 3

FORCE DU LIEN ET FRÉQUENCE DE RENCONTRE EN FACE À FACE

La théorie de Granovetter pose que plus un lien est faible (schématiquement, en termes de proximité affective et, en conséquence, de proximité sociale), plus il est fort ou avantageux en termes d'accès à des ressources sociales (du point de vue instrumental et opérationnel et du point de vue de la valeur sociale de la ressource). Si l'on adopte les fréquences de rencontre comme définition de la force des liens, encore faut-il déterminer à partir de quelle intensité de contact on peut estimer qu'un lien est fort ou faible. Les classes de fréquence de contact utilisées par Granovetter dans son étude empirique originelle peuvent paraître arbitraires, d'autres classes auraient pu aboutir à une autre interprétation de la distribution des réponses (1). C'est le cas des études réalisées dans le sillage de Granovetter sur la valeur des liens faibles comme ressource. Certains ont changé les catégories de fréquences (Langlois, 1977), d'autres ne se sont appuyés que sur une classification *a priori* de la nature des relations (parents, amis, collègues, relations, etc., par la suite dénommée catégories normatives) pour distinguer la force des liens (Erickson et Yancey, 1977 ; Lin, Ensel et Vaughan, 1981). Ils aboutissent à des résultats qui ne sont pas toujours compatibles.

Parmi les critiques soulevées par les travaux de Granovetter, celle concernant la mesure des liens faibles occupe de fait une place importante : elle a d'ailleurs conduit l'auteur à publier un article complémentaire à son premier travail sous le titre « La force des liens faibles, une théorie des réseaux réévaluée » (Granovetter, 1982) qui va dans le sens d'une reconnaissance de la force des liens forts.

Reprenant la formulation de Pool (1980), il écrit ainsi que l'utilisation des liens faibles ou forts pour la réalisation d'objectifs divers dépend à la fois du nombre de liens que chacun entretient aux différents niveaux retenus pour mesurer la force de ces liens, mais aussi de la différence d'utilité des liens de force différente : il s'agit alors de trouver quels facteurs affectent ces variations. Il relativise également la tendance à la généralisation de la force des liens faibles, en précisant que les liens faibles n'ont une valeur instrumentale plus

forte que les liens forts que dans la mesure où ils jouent le rôle d'un pont entre des segments de réseaux qui véhiculent des ressources de nature différente. De fait, ce rôle de pont a plus de chance d'être joué par des liens faibles que par des forts. En mettant l'individu en relation avec des personnes appartenant à des milieux différents et éloignés, les liens faibles apparaissent plus riches de potentialités. En matière de recherche d'emploi par exemple, ils peuvent donner accès à des informations auxquelles l'individu n'aurait pas eu accès autrement. L'information est ici considérée comme une ressource sociale au sens qu'elle est un bien immatériel accessible indirectement à l'individu grâce à son réseau social.

Principalement appliquée à l'analyse du marché du travail et à l'analyse des inégalités d'accès à l'emploi et des positions atteintes dans l'emploi (Granovetter, 2000), la distinction entre liens forts et liens faibles a également été intégrée aux recherches sur les processus d'exclusion. La force instrumentale des liens faibles apparaît alors moins cruciale que la force d'intégration des liens forts. La fonction essentielle de ceux-ci est d'éviter, dans des situations de marginalisation sociale, le glissement vers l'isolement et l'exclusion.

1. Granovetter a utilisé les catégories de fréquence de contact suivantes : souvent (deux fois par semaine au moins), occasionnellement (plus d'une fois par an mais moins de deux fois par semaine), rarement (une fois par an ou moins). Les résultats montrent que 16,7 % des contacts personnels utilisés entrent dans la première catégorie, 55,6 % dans la deuxième et 27,8 % dans la troisième. Cela a amené Granovetter à conclure que l'essentiel de la distribution se trouve à la fin, du côté des fréquences de rencontre faibles. Au regard du découpage qu'il utilise, on ne peut pourtant que s'interroger sur le sens et la pertinence de la catégorie intermédiaire, qui rassemble toutes les relations personnelles rencontrées entre une fois par semaine et une fois par an, et les conséquences qu'aurait eu la prise en considération de fréquences de contacts hebdomadaires et/ou mensuelles sur l'interprétation de la distribution des réponses.

cercle », il semble donc que la distance affective prime sur la distance physique : quel que soit l'éloignement, on continue à voir souvent celles de ces relations auxquelles on tient le plus.

Ainsi la description du réseau de sociabilité téléphonique (type et nature des interlocuteurs, distance géographique ou affective) précise-t-elle le rôle joué par le lien téléphonique au regard des rencontres : il assure la continuité et la permanence du lien social avec les relations qui ont toutes les chances d'appartenir au pôle relationnel le plus efficace du point de vue du soutien moral et affectif (famille et amis proches). Le téléphone renforce des liens préexistants déjà forts. Cette description ne permet pas, cependant, d'apprécier la qualité du lien entretenu avec ces interlocuteurs. À ce stade doit entrer en scène l'intensité du contact téléphonique (fréquence et durée), mise en perspective avec la théorie des ressources sociales : la valeur et l'utilité du lien téléphonique comme contact social peuvent alors être mesurés à l'aune de la distinction entre liens faibles et liens forts.

Lien faible et lien fort

La définition d'un lien fort a été posée par Granovetter : il s'agit d'« *une combinaison (probablement linéaire) de la quantité de temps, de l'intensité émotionnelle, de l'intimité (confiance réciproque) et des services réciproques* » (Granovetter, 1973). Dans une perspective d'approche de type individuel classique, l'une des difficultés méthodologiques liée à la mesure de la force d'un lien tient alors à la construction d'un indicateur simple d'utilisation qui recouvre l'ensemble des dimensions de cette définition. Dans son article fondateur, Granovetter a retenu la fréquence de contact en face à face pour mesurer les liens forts et les liens faibles, en faisant l'hypothèse que plus on voyait les gens, plus on passait de temps avec eux et plus il y avait de chance de partager des émotions et des confidences intimes.

Le choix des limites des classes de fréquence utilisé pour distinguer les liens forts des liens faibles comporte une part d'arbitraire. Des études ultérieures, effectuées par d'autres auteurs à la fin des années 70, se sont appuyées sur d'autres découpages, ou sur des classifications *a priori* du type de relations (parent proche ou éloigné, ami, relation, collègue, etc.).

Elles ont abouti à des résultats qui ne concordent pas toujours avec ceux de Granovetter pour distinguer liens forts et liens faibles et ont mis en avant le fait qu'il pouvait exister une force des liens forts (cf. encadré 3).

La distinction entre liens forts et liens faibles est utilisée dans cet article pour préciser le sens que l'on peut donner à l'intensité du contact téléphonique : tout d'abord, l'intensité ou la force du lien téléphonique permettent-elles d'induire la qualité des liens interpersonnels et d'interpréter l'effet de l'éloignement géographique (maintien éventuel de contacts par ce biais et avec quelle intensité ?). Ensuite, il est possible de placer le recouvrement des réseaux plus haut constaté entre le contact téléphonique et en face à face dans la perspective d'une telle théorie. En d'autres termes : quelles sont les personnes que l'on appelle fréquemment et longtemps ? Autrement dit, les gens que l'on appelle souvent sont-ils ceux que l'on voit souvent, ou à l'inverse, ceux que l'on voit peu ?

Des liens téléphoniques faibles peuvent s'accommoder de liens en face à face forts

À partir de la définition d'un lien fort, deux indicateurs peuvent être utilisés pour estimer la force du lien téléphonique : la fréquence et la durée d'appel avec les interlocuteurs. En quoi recouvre-t-elle la force du lien en face à face résumée par la fréquence de rencontre ? L'interaction entre ces deux modes de contact a été analysée au moyen d'une analyse factorielle (analyse en composantes principales) (cf. encadré 4 et graphique I). Celle-ci porte sur les caractéristiques des interlocuteurs (distance géographique) et l'intensité des échanges avec eux (fréquence et durée des contacts). L'axe 1 (horizontal) oppose les interlocuteurs selon l'intensité des rencontres, tandis que l'axe 2 (vertical) permet de distinguer les interlocuteurs selon l'intensité des appels téléphoniques. Cette intensité est mesurée par deux indicateurs : la durée et la fréquence du contact.

Ces deux indicateurs ne sont pas corrélés positivement. Cela conduit tout d'abord à distinguer deux types de lien téléphonique fort : l'un repose sur la durée et l'autre sur la fréquence. Le premier se substitue à un lien fort en face à face, le second vient au contraire le renforcer (quadrants 1 et 2 du graphique).

La prise en compte des types d'interlocuteurs (parents, amis, etc.) en temps que variables illustratives ou descriptives a permis dans une seconde étape de caractériser le rapport entre le lien téléphonique et le rapport en face à face (cf. graphique II). La position de ces variables confirme la correspondance entre force des liens, intensité des contacts et nature de l'interlocuteur. Les deux indicateurs d'intensité téléphonique s'avèrent donc des prédicteurs fiables de la qualité d'un lien interpersonnel, puisqu'ils augmentent avec le degré de proximité affective des relations personnelles, appréhendé au travers des catégories normatives. Suivant l'intensité décroissante du lien téléphonique, ces dernières s'ordonnent en effet de la manière suivante : famille proche, amis intimes (lien fort), puis amis moins intimes et famille éloignée, les collègues suivis par les voisins et les simples connaissances entrant dans la catégorie des liens faibles.

L'intensité du lien téléphonique modifie la définition que l'on peut donner du lien fort tirée de la fréquence de rencontre : en ce qui concerne les relations affinitaires, l'ensemble des « copains », collègues et autres voisins, qui pourraient caractériser des liens forts en face à face, correspondent à des liens plutôt faibles au téléphone. D'autre part, contrairement à une idée *a priori* assez courante, toutes les relations de parenté ne sont pas associées à un lien téléphonique fort (8).

Ces résultats relativisent la mesure unidimensionnelle qu'avait donnée Granovetter de la

8. Parmi les mesures utilisées pour estimer la force des liens telle que l'a définie Granovetter, certains auteurs n'ont retenu comme liens faibles que les simples connaissances et les amis d'amis, assimilant l'ensemble des autres relations à des liens forts (Eriksen et Yancey, 1977 ; Lin, Ensel et Vaughn, 1981), ou ont retenu l'ensemble des liens familiaux comme liens forts et utilisé les fréquences de contacts en face à face pour estimer la force des liens affinitaires (Langlois, 1977).

Encadré 4

ANALYSE EN COMPOSANTES PRINCIPALES

Les graphiques I à VI résultent d'analyses en composantes principales. On résume dans cet encadré les principes d'une telle analyse, ainsi que l'utilisation qui en est faite par chacun des graphiques.

Une analyse en composantes principales consiste à rechercher, à travers un large ensemble d'indicateurs fortement interdépendants les uns des autres, les facteurs ou axes, en nombre réduit, synthétisant au mieux les différences de comportements entre les individus. Les individus représentés par p variables (correspondant aux p indicateurs introduits dans le modèle), sont représentées par un nuage de points dans un espace à p dimensions. C'est l'allongement de ce nuage de points, plus ou point important, qui permet de repérer le sens et l'existence des principaux clivages entre les individus et qui permet la construction des axes objectivant dans l'espace les fortes différences de comportement identifiées (axes de dispersion maximum).

Graphiques I et II

L'analyse en composante principale (ACP) présentée sur ces deux graphiques se situe dans l'univers des interlocuteurs et non dans celui des individus enquêtés. Ce sont les clivages entre les interlocuteurs qui vont être objectivés en fonction des caractéristiques qui leur sont associés (distance, fréquence d'appel, durée d'appel, fréquence de rencontre).

La construction des axes à partir des variables actives génère des coordonnées pour l'ensemble des interlocuteurs associés à ces variables (c'est-à-dire tous les interlocuteurs sauf les membres du foyer et les entreprises pour lesquels l'information concernant les contacts en face à face n'était pas demandée).

Il est ainsi possible de superposer sur le plan des variables actives la position des différents interlocuteurs (graphique II).

Graphiques III et IV

À la différence de la précédente, l'analyse en composante principale présentée sur ces deux graphiques utilise pour variables actives des indicateurs caractérisant les individus enquêtés et non pas les interlocuteurs. L'analyse permet donc ici de repérer et d'objectiver les clivages entre les pratiques individuelles des enquêtés. Ces indicateurs distinguent les individus au regard du temps total qu'ils passent au téléphone, du nombre total d'interlocuteurs différents avec lesquels ils entrent en contact par téléphone, des fréquences d'appels avec leurs interlocuteurs, et enfin, de la nature plutôt familiale ou plutôt amicale de leurs interlocuteurs. Cette analyse factorielle permet de repérer trois axes qui synthétisent trois types d'opposition. Pour des raisons pratiques, cet espace de la pratique téléphonique à trois dimensions est présentée sur deux plans (graphiques III et IV).

Graphiques V et VI

Les graphiques V et VI correspondent aux plans principaux de l'analyse factorielle où sont représentés les groupes sociaux (ici les enquêtés regroupés en classes selon leurs caractéristiques sociales) en fonction de leur score sur chaque axe (ces variables sont traitées en variables supplémentaires). Les positionnements des groupes sur ce plan permettent de repérer auprès de quel type de population les pratiques identifiées précédemment ont le plus de chances de se situer.

qualité d'un lien social. L'analyse des contacts téléphoniques ouvre de nouvelles perspectives : des liens forts (au téléphone) peuvent exister en dehors du face à face, et, inversement, il existe des liens faibles (au téléphone) qui s'appuient sur de fortes fréquences de contacts en face à face.

Le téléphone renforce des liens préexistants déjà intenses (amis intimes, famille proche)

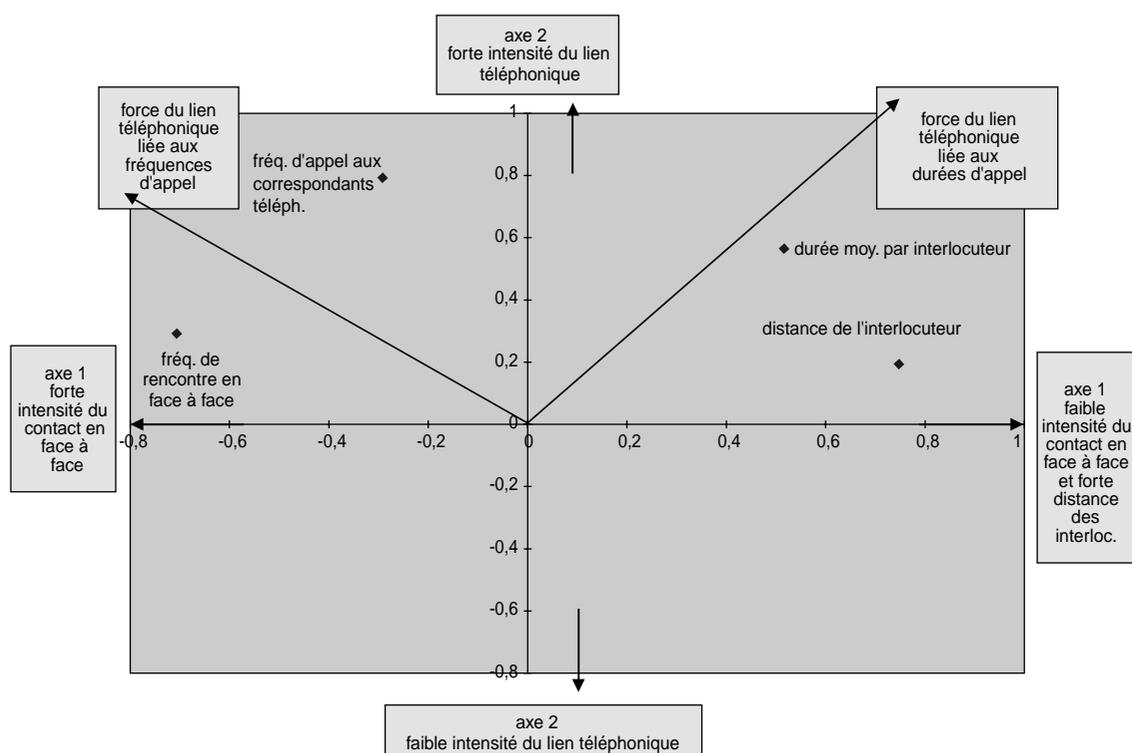
L'intensité des contacts téléphoniques reproduit en grande partie les tendances observées dans la structure même du réseau d'interlocuteurs téléphoniques. Loin de favoriser un échange intensif en termes de fréquence et de durée d'appels avec les personnes que l'on voit le moins souvent, le téléphone renforce plus souvent l'intimité des liens avec celles avec lesquelles les contacts sont les plus intenses.

Fréquence des contacts téléphoniques et fréquence des rencontres en face à face se renfor-

cent donc dans le sens d'une sociabilité toujours plus importante avec la poignée des relations les plus proches physiquement et affectivement. C'est ainsi qu'en moyenne les Français appellent près de deux fois plus les personnes qu'ils voient presque quotidiennement que celles qu'ils voient moins d'une fois par mois.

En outre, l'intensité du contact téléphonique confirme une tendance privilégiée au cumul des formes de sociabilité, d'autant plus accentuée qu'il s'agit de proches les plus intimes. À fréquence de rencontre égale, famille directe et meilleurs amis sont appelés plus souvent que famille étendue et amis moins intimes, qui sont eux-mêmes appelés plus souvent que les autres relations personnelles. Enfin, avec ce réseau de relations intimes (famille et amis), les durées moyennes d'appels s'allongent à mesure que les fréquences de rencontre en face à face s'espacent (passant de 5 mn à 9 mn) alors qu'elles restent stables avec les simples connaissances et augmentent peu avec la famille éloignée et les amis qualifiés de moins proches.

Graphique 1
Intensité des contacts avec les interlocuteurs



Lecture : se reporter à l'encadré 4. Sur le graphique sont représentées les variables qui ont servi à construire les axes visant à séparer au mieux les interlocuteurs au regard de l'intensité des contacts qui leur est associée. La position de ces variables, donnée par leurs coefficients de corrélation sur chacun des axes, est représentative de la direction de l'espace vers laquelle les indicateurs de mesure croissent. Les axes s'interprétant comme des bipôles s'opposant deux à deux, les directions opposées aux points-variables correspondent aux directions vers lesquelles les indicateurs décroissent.

Source : enquête sur les pratiques téléphoniques des Français, France Télécom, 1997.

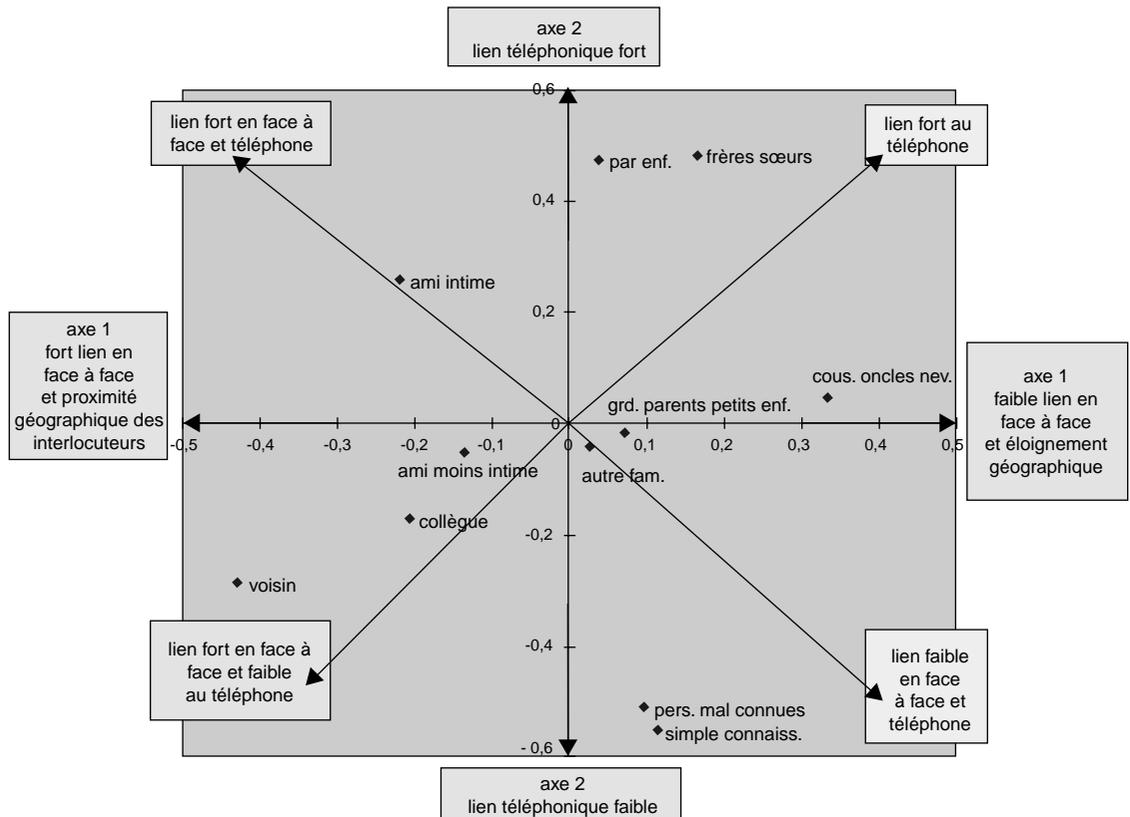
Le renforcement par le téléphone d'une sociabilité quotidienne et physique déjà intense est particulièrement perceptible avec les amis intimes qui sont en moyenne les plus nombreux à vivre dans un périmètre géographique resserré (cf. graphique II). Le lien téléphonique définit ici un type de contact de coordination reposant sur des fréquences d'appels élevées et non pas sur de longues durées d'appels, entraînant et alimentant des rencontres en face à face (se donner rendez-vous par exemple).

Le téléphone compense l'éloignement des proches parents...

C'est essentiellement les relations familiales pour lesquelles le téléphone se substitue aux rencontres en face à face afin de maintenir un lien fort. Parmi celles-ci, seule la famille directe au premier degré se caractérise par un lien téléphonique fort du point de vue de la fréquence et de la durée des appels.

Avec le cœur du réseau familial, la distance n'affecte que de façon limitée l'intensité des contacts téléphoniques. De 4,5 fois en moyenne avec la famille directe au premier degré vivant dans la même localité, l'intensité des contacts augmente avec les membres d'entre-elles qui vivent dans un périmètre de 50 km, passant alors à 4,9 fois par quinzaine. Cela suggère que le contact téléphonique compense une moindre fréquence de rencontre en face à face. Au-delà de 50 km, la fréquence téléphonique se réduit quelque peu (3,2 fois par quinzaine). Cependant, le contact conserve une certaine importance, dans la mesure où la durée d'appel augmente sensiblement : le temps moyen d'une conversation téléphonique avec de tels interlocuteurs familiaux passe ainsi de 5,5 mn à près de 9 mn au delà de 50 km. Cet allongement de la durée d'appel s'interprète comme un effet compensatoire du lien téléphonique. Il correspond à un type de contact plutôt relationnel (se raconter sa semaine ou prendre des nouvelles).

Graphique II
Position des interlocuteurs dans l'espace des contacts



Lecture : se reporter au graphique I et à l'encadré IV.
Source : enquête sur les pratiques téléphoniques des Français, France Télécom, 1997.

... mais non celui des parents éloignés

Dans le cas des collatéraux, des ascendants ou des descendants au second degré dont l'éloignement géographique est en moyenne élevé, l'intensité du contact téléphonique ne compense pas une moindre intensité du contact en face à face. De 2,7 fois par quinzaine en moyenne, la fréquence d'appel est dans l'ensemble inférieure à la fréquence moyenne d'appel tous types d'interlocuteurs confondus. Elle descend à 2,3 fois par quinzaine avec ceux qui vivent à plus de 50 km : cette fréquence est aussi réduite que celle réservée à nos interlocuteurs les moins intimes. Par ailleurs, l'allongement de la durée d'appel n'est pas suffisante pour qu'on puisse assimiler de tels contacts à des liens forts, bien que le maintien de ces contacts téléphoniques de substitution soit suffisant pour assurer la continuité de telles relations.

La faiblesse du lien téléphonique confirme l'éloignement affectif de certaines relations

Parmi les autres relations privées (les simples connaissances par exemple), 55 % de celles qui sont vues moins d'une fois par mois vivent à 10 km et seulement 16 % à plus de 50 km. C'est alors moins l'éloignement géographique qu'une distance de nature affective qui constitue dans ce dernier cas le facteur principal d'un moindre contact en face à face et rend compte des plus faibles fréquences d'appel téléphonique.

En effet, si les Français appellent 3,3 fois en moyenne leurs interlocuteurs téléphoniques, c'est entre 2,5 fois et 2,1 fois en moyenne qu'ils appellent leurs simples connaissances. De la même façon, quel que soit l'éloignement géographique de ces relations personnelles périphériques, la durée moyenne d'un appel ne dépasse jamais 4,5 mn. Malgré cela, en comparaison des fréquences de rencontres en face à face avec ces relations (moins d'une fois par semaine pour plus de la moitié d'entre elles), l'intensité du lien téléphonique (une fois par semaine) assure un rythme de contact plus régulier aux effets compensateurs même s'il ne traduit pas autre chose qu'un maintien à distance.

La distance joue davantage sur les relations amicales que sur les relations familiales...

En comparaison des relations familiales, les relations amicales sont majoritairement des

relations de proximité. C'est pourquoi, sur le plan principal de l'analyse factorielle (cf. graphique II), elles sont associées à de fortes fréquences de contact à la fois téléphonique et en face à face, et non pas à de faibles fréquences de rencontre liées à la distance géographique. L'effet d'affaiblissement du lien social par l'éloignement géographique se révèle plus prononcé pour les relations affinitaires que pour les relations de parenté.

... sauf dans le cas des amis les plus proches

Si l'on conserve peu de liens avec les amis dont on s'est éloigné géographiquement, en revanche, avec ceux avec lesquels on reste en contact, le téléphone tend à maintenir l'étroitesse des relations, en se substituant aux contacts en vis-à-vis, comme dans le cas du premier cercle familial. Cet effet est toutefois plus limité : les Français continuent d'appeler 3,3 fois par quinzaine leurs amis intimes vivant à plus de 50 km contre 3,9 fois ceux qui habitent à moins de 10 km. L'allongement des durées d'appel contribue lui aussi à compenser l'éloignement.

Taille ou composition du réseau d'interlocuteurs, fréquence ou durée des contacts : le lien téléphonique se révèle l'expression d'un lien d'intimité privilégié. Il renforce des liens déjà forgés et nourris de rencontres physiques. Cependant, à l'exception des simples connaissances et des personnes mal connues, les deux indicateurs d'intensité du contact téléphonique ne coïncident pas exactement avec celui du face à face. Ils permettent de relativiser le sens que l'on peut donner à la qualité des liens interpersonnels mesurée par ce seul indicateur (9).

Le contact téléphonique : un lien de soutien affectif

À l'exception de quelques membres de la famille pour lesquels le téléphone compense un éloignement géographique, il est surtout l'instrument privilégié d'un contact avec le pôle relationnel des liens personnels les plus intimes et les plus quotidiens. Quelle valeur

9. Le changement d'indicateur de fréquence de rencontres en face à face est déjà à lui seul un facteur transformant les résultats (Granovetter, 1982).

attribuer à une conversation téléphonique ? Sa fonction sociale se réduirait-elle au stéréotype du bavardage superficiel des deux « copines » pendues au téléphone ? Ou possède-t-il une valeur réelle d'intégration permettant d'assurer, dans certaines situations d'isolement, un lien au contenu plus consistant ?

Beaucoup d'études sur l'inscription des individus dans leurs réseaux de sociabilité, s'attachant à évaluer et à saisir les formes d'isolement social, se sont appuyées sur les enquêtes *ego*-centrées générées par les rencontres en face à face et ont privilégié une étude de la structure des réseaux de relations indépendamment de la qualité des contacts. Sans ignorer qu'un seul lien peut s'avérer efficace du point de vue du soutien émotionnel et affectif, les résultats existants jusqu'à présent ont surtout mis en avant la réduction du nombre de contacts et de relations en tant que symptômes d'une situation de pauvreté ou d'exclusion (Martin, 1993, 1996 ; Paugam, 1996).

La conversation téléphonique contribue-t-elle à l'intégration sociale dans de tels contextes d'isolement ou de solitude, jusqu'ici diagnostiqués au travers de la faible intensité des relations en face à face ? Cette question amène à rapprocher les caractéristiques sociales des personnes qui passent le plus de temps au téléphone, de la plus ou moins grande richesse de leurs réseaux de relations.

L'appauvrissement relationnel, une étape vers l'isolement social

La pauvreté relationnelle est une manifestation concrète de l'isolement. Elle se traduit par une absence (ou un faible nombre) de relations et de contacts sociaux (Kaufman, 1994 ; Pan Ké Shon, 1999). On dressera tout d'abord un bref état de la connaissance actuelle des conditions susceptibles d'engendrer l'isolement, telles qu'elles ressortent des analyses de sociabilité.

L'observation des réseaux de sociabilité a permis de distinguer deux configurations relationnelles : d'un côté, des réseaux de sociabilité personnels larges, fluctuants et diversifiés qui cumulent un nombre important de relations, et de l'autre, des réseaux de sociabilité réduits, stables et denses, au contenu essentiellement familial. Les premiers, sont le plus souvent l'apanage de personnes disposant d'un niveau élevé de formation (les « milieux intel-

lectuels »). Ils traduisent de fortes inégalités sociales dans la mesure où, par un « effet boule de neige », plus on a de relations, plus on a de chances d'en cumuler dans toutes les sphères de la vie sociale (Héran, 1988).

Illustrant la théorie de Granovetter, de tels réseaux se composent d'un nombre important de liens faibles, les plus efficaces du point de vue de leur valeur instrumentale. À l'inverse, les seconds types de réseaux, constitués de relations non spécialisées, répétitives, circonscrites au cercle étroit des liens familiaux, se rencontrent d'autant plus fréquemment que l'on s'approche du monde ouvrier et que l'on avance dans le cycle de vie (Héran, 1988). L'analyse de l'inscription des individus dans leur réseau de sociabilité téléphonique a nuancé cette perspective excessivement anti-thétique. Elle a en effet montré qu'entre ces deux extrêmes se développent des réseaux intermédiaires, tournés préférentiellement vers les amis ou la famille, qui diffèrent davantage par la nature des relations que par leur nombre – relativement voisin d'un type de réseau à l'autre (Rivière, 2000).

S'appuyant sur la mesure des relations au fil des trajectoires individuelles, l'analyse du processus d'exclusion a souligné pour sa part que le rétrécissement du réseau constitue un des mécanismes majeurs qui conduit à la marginalisation sociale (Kaufman, 1994). Ainsi, alors que certains cumulent des relations de plus en plus nombreuses, les autres se replient sur un cercle de plus en plus en plus étroit, jusqu'à l'exclusion relationnelle. La disparition des liens secondaires (10) de type simples connaissances, « copains » ou membres de clubs associatifs est généralement le signe d'un premier pas vers l'appauvrissement relationnel. Contre le glissement vers un vide plus absolu, le travail et la famille protègent de l'exclusion définitive (Schnapper, 1996). Le travail, parce qu'il permet d'élargir les cercles d'intégration et de

10. Par opposition à l'espace de primarité qui inscrit les relations dans un registre particulariste et affectif, l'espace de secondarité les inscrit dans un code social affectivement neutre (Caillé, 1980). Dans cette perspective, le champ professionnel appartient au registre de secondarité (de façon dominante) dans la mesure où les échanges interpersonnels obéissent à des règles impersonnelles où les individus incarnent des rôles professionnels et des statuts sociaux. Comme le souligne Legall (1993), en cas de perte de son travail, un individu qui surinvestit cet espace de secondarité et de sociabilité professionnelle au détriment de ses relations affectives primaires souffrira du sentiment de solitude, risquant alors de s'effondrer ou de s'exposer au risque d'exclusion.

conserver une capacité à nouer des contacts amicaux (le chômeur souffre d'un handicap double, à la fois en termes de rétrécissement du réseau et d'incapacité à le renouveler). La famille, parce qu'elle constitue le dernier cercle de protection au plus près de soi en termes de reconnaissance affective et identitaire.

La fragilisation de l'inscription relationnelle dont rend compte le repli sur la famille tient alors autant à la réduction quantitative du nombre de liens qui entraîne un moindre accès à un ensemble de relations diversifiées et opératoires dans différents domaines, qu'au repli sur des liens, certes protecteurs et intenses, mais dont le caractère monolithique entraîne une dépendance totale de l'individu à un environnement affectif et identitaire unique (Kaufman, 1994 ; Martin, 1993). La force des liens forts, ces derniers assurant le soutien relationnel et la cohésion sociale, se paie alors d'une diminution de la capacité d'autonomie individuelle.

Dans ce contexte, la déstabilisation entraînée par une rupture des liens conjugaux et familiaux se traduira différemment selon la configuration relationnelle. Alors que le recours ou le support de liens faibles assureront une autre forme d'intégration dans une configuration relationnelle riche, la fragilisation aura toutes les chances de se transformer en menace d'exclusion et en isolement dans une configuration de pauvreté relationnelle. Le rapport à l'emploi qui caractérise le second grand versant de la participation de l'individu à la vie collective constitue lui aussi un marqueur social important dans le processus menant à l'exclusion. La perte d'identité construite sur le rôle et le statut social qui fondent le rapport à autrui dans le registre de la secondarité peut conduire à des effondrements et des formes de solitude parfois intenses (Schnapper, 1996 ; Le Gall, 1993).

L'étude des trajectoires individuelles a montré que les personnes pour lesquelles la précarité relationnelle renforce une précarité économique et sociale seront alors les plus vulnérables au risque d'isolement. Les personnes âgées vivant seules (veuves ou célibataires), les femmes divorcées avec ou sans enfants (Lefaucheur, 1991 ; Martin, 1996), les chômeurs et les femmes au foyer (Le Gall, 1993 ; Demazière, 1996 ; Schnapper, 1991, 1996) ont ainsi été identifiés comme des populations au sein desquelles fragilité économique, désintégration familiale et professionnelle ont le

plus de risque de se cumuler et de conduire à l'exclusion. L'expression de « mort sociale » recouvre ainsi le cumul des handicaps de l'âge, de l'inactivité et du rétrécissement du réseau des relations secondaires des personnes âgées vivant seules, pouvant aller, dans certains cas, jusqu'à l'absence de relations de proximité ou familiales, même épisodiques (Guillemard, 1972, 1996). Le surinvestissement de la sphère primaire par les femmes inactives, est pour sa part, souvent associé à un enfermement et une perte d'identité personnelle qui apparaît alors « *comme la manifestation de la dissolution du lien qui unit à la communauté environnante, à un réseau de relations, premier pas vers un resenti de solitude* » (Le Gall, 1993).

Étendue du réseau relationnel et intensité du contact téléphonique

L'analyse des pratiques individuelles de communication téléphonique intégrant simultanément les caractéristiques des réseaux de sociabilité et le temps de conversation téléphonique met en relief l'existence d'une fonction intégratrice et de soutien affectif du lien téléphonique dans des contextes de pauvreté relationnelle qui permet de préciser les phénomènes d'isolement évoqués précédemment.

En effet, les composantes qui structurent l'espace de la sociabilité téléphonique (nombre de communications et temps passé au téléphone, nombre et nature des interlocuteurs), permettent de dégager quatre configurations qui renvoient à des différences quantitatives relatives au volume de la sociabilité et à des différences qualitatives liées à la nature de la sociabilité téléphonique. En particulier, l'une des spécificités qui caractérisent la sociabilité téléphonique tient à la corrélation négative entre l'étendue du réseau d'interlocuteurs et l'importance de la pratique mesurée en temps total, dans la mesure où celle-ci peut aussi résulter de fortes fréquences de contacts et de longs contacts avec un nombre très restreint d'interlocuteurs (11).

11. Si globalement le nombre d'interlocuteurs est corrélé positivement au temps total de conversation téléphonique (0,369), en revanche, les durées et les fréquences d'appel sont corrélées négativement au nombre d'interlocuteurs (respectivement - 0,199 et - 0,094), ce qui indique des différences de pratique assez marquées entre les individus enquêtés.

Famille ou amis, deux modèles de la sociabilité téléphonique

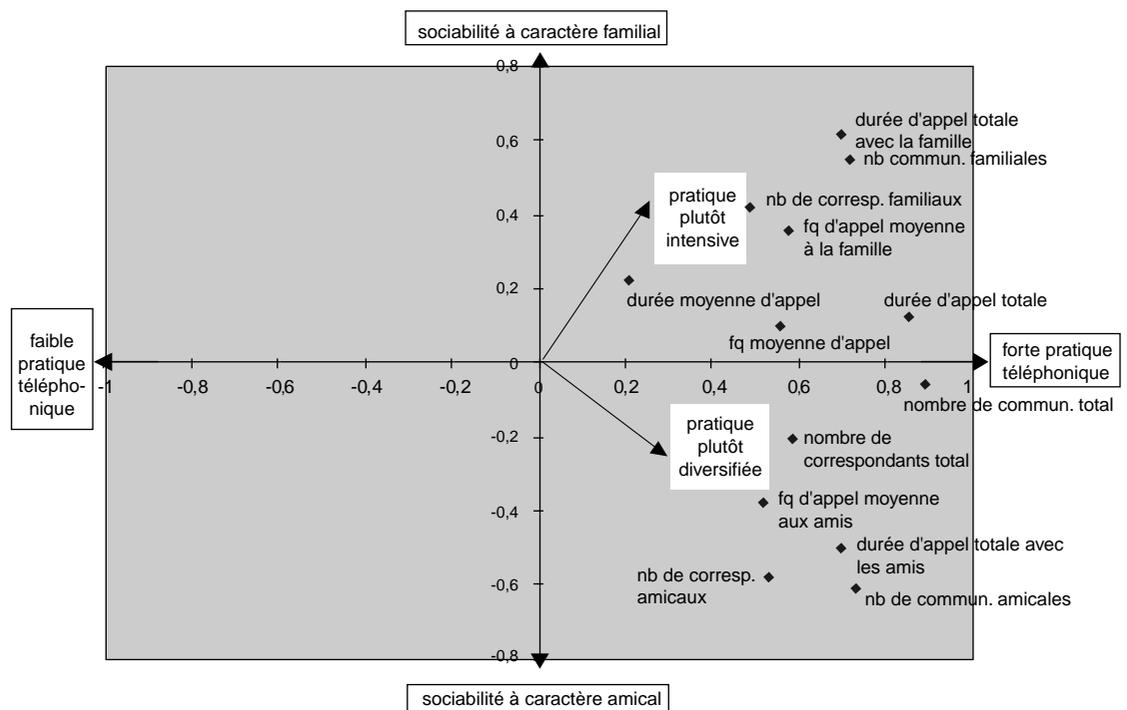
Un premier clivage différencie les individus au regard du temps passé au téléphone et du nombre d'appels qu'ils émettent et reçoivent en deux semaines (cf. graphique III et encadré 4). Comme tous les indicateurs contribuent à l'existence d'une forte pratique téléphonique, plus un individu aura des scores élevés pour chacun d'eux, plus il se situera à droite sur l'axe horizontal.

Le second clivage (axe vertical) permet de repérer deux types d'usages différenciés liés à la nature de la sociabilité. S'oppose alors une forte pratique téléphonique reposant principalement sur une sociabilité familiale (haut du

graphique) à une forte pratique reposant sur une sociabilité amicale (bas du graphique). Alors que la première est corrélée aux indicateurs de durée et de fréquence d'appel, suggérant un type d'usage plutôt intensif concentré sur un noyau d'interlocuteurs, la seconde est corrélée positivement au nombre total de correspondants, suggérant un type d'usage plus extensif. De fait, les individus caractérisés par la première forme d'usage sont également ceux dont le temps total passé au téléphone est le plus conséquent, tandis que ceux caractérisés par la seconde forme d'usage sont associés aux nombres de communications les plus élevés.

Ce résultat renforce les conclusions qui ont été mises en avant sur l'isolement. Plus le réseau est à contenu familial, plus il s'accom-

Graphique III
Composante de la sociabilité téléphonique - Axes 1 et 2



Lecture : Se reporter à l'encadré 4. On a représenté les variables actives qui ont servi à construire les axes séparant au mieux les individus au regard des caractéristiques de leur pratiques téléphoniques. Au total, 13 variables ont été ainsi utilisées pour résumer ces oppositions : le nombre de correspondants totaux, amicaux et familiaux, le nombre de communications totales, familiales et amicales, la fréquence moyenne d'appel des interlocuteurs, la fréquence moyenne d'appel des correspondants familiaux et amicaux, la durée totale de communication moyenne, familiale et amicale et enfin la durée moyenne d'un appel. Ces deux premiers axes représentent 57 % de l'inertie totale. Le tableau général des corrélations entre toutes ces variables montre une auto-corrélation forte (plus de 0,5) entre le nombre de communications avec les amis et la durée totale avec les amis ainsi qu'entre le nombre de communications avec la famille et la durée totale avec la famille. Afin de vérifier les effets de ces auto-corrélations sur la construction des axes, on a procédé à une nouvelle analyse factorielle en éliminant ces quatre variables. Les oppositions synthétisées par ces nouveaux axes restant inchangées, nous avons fait le choix de conserver la première analyse factorielle qui a l'avantage d'offrir un panorama complet des caractéristiques téléphoniques individuelles. Enfin, on pourrait s'étonner du choix de n'avoir pris en considération que les interlocuteurs familiaux et amicaux. Il s'explique par le constat que ces types d'interlocuteurs sont les seuls à concerner un nombre suffisant d'enquêtés pour faire apparaître des clivages d'usages diversifiés qui ne reposent pas uniquement sur la nature des interlocuteurs. En effet, alors que plus de 80 % des enquêtés ne sont entrés en contact téléphonique avec aucun voisin (87 %), aucun collègue (82 %), aucune simple connaissance (86 %), c'est près de 80 % des enquêtés qui sont entrés en contact avec au moins un ami (73 %) et au moins un membre de la famille (78 %).

Source : enquête sur les pratiques téléphoniques des Français, France Télécom, 1997.

pagne de contacts répétitifs (fortes fréquences d'appels). Mais ces appels sont également plus longs. D'où l'idée que si les liens forts sont peu opératoires, ils comportent en revanche une valeur de soutien et de richesse émotionnelle plus importante que les liens faibles ou secondaires. De l'autre côté, plus le réseau téléphonique est étendu, plus il se compose de liens amicaux ou secondaires nombreux, contribuant ici à renforcer l'idée que tous les types de liens ne contribuent pas de la même façon au cumul des relations (12).

Ainsi, la richesse du réseau relationnel ne coïncide pas avec l'intensité de la pratique : les individus qui ont un nombre élevé d'interlocuteurs ne sont pas ceux qui ont les fréquences d'appel ni les durées moyennes par appel les plus élevées. Autrement dit, la pauvreté relationnelle est un signe d'intensité de la pratique de sociabilité téléphonique (13).

Appels fréquents et longs, ou nombre élevé de correspondants : deux pôles de la sociabilité téléphonique

Un troisième clivage se superpose aux deux premiers. Il oppose une sociabilité extensive liée à la diversité et à l'importance du nombre de correspondants à une sociabilité intensive liée à l'importance des fréquences et des durées d'appels avec un petit nombre de correspondants (cf. graphique IV) (cf. encadré 4).

Ces usages différenciés se lisent à l'opposition des indicateurs sur l'axe vertical, avec d'un côté (en bas du graphique), les individus qui ont un nombre élevé de correspondants et de communications, qu'ils soient de nature amicale ou familiale, et de l'autre (en haut du graphique) les individus qui, à l'inverse, ont des fréquences et des durées d'appel élevées avec un petit nombre de correspondants. Ce clivage relativise en partie l'idée que la sociabilité à caractère familial est seulement un signe de pauvreté relationnelle qui s'appuie sur un usage intensif mais permet de mettre aussi en avant l'existence d'une pratique intensive développée avec les amis (14). Pour sa part, l'axe horizontal est le même que sur le premier plan graphique et oppose les individus dont les indicateurs de pratique de sociabilité téléphonique ont des valeurs élevées, à ceux pour lesquels ces indicateurs sont faibles.

Ainsi, les pratiques des individus en matière de sociabilité téléphonique se rattachent-elles à trois modes de comportements principaux. Tout d'abord, la sociabilité familiale, qui contribue à une forte sociabilité téléphonique dans son ensemble dans la mesure où c'est avec les interlocuteurs familiaux que les durées et les fréquences moyennes d'appel sont les plus élevées. Cependant, elle peut être aussi le signe d'une grande pauvreté relationnelle. À l'autre extrémité, la sociabilité amicale, qui contribue à l'existence de réseaux étendus et diversifiés, est plutôt associée à une forte sociabilité (nombre élevé de communications et d'interlocuteurs). Indice de richesse relationnelle, elle peut ne pas être exclusive d'une sociabilité familiale alors qu'une sociabilité familiale peut être exclusive d'une sociabilité amicale. Enfin, qu'elle soit orientée vers la famille ou vers les amis, une sociabilité reposant sur un nombre de relations diversifiées diminue le caractère intensif de la pratique dans son ensemble.

Le lien téléphonique : une compensation à l'isolement et à la solitude

Au regard de la structure de l'espace de la sociabilité téléphonique, le temps apparaît comme une dimension clé qui contribue à enrichir mais également à complexifier les réflexions sur l'effritement ou le maintien du lien social menées à travers les études de sociabilité. En effet, la corrélation négative entre richesse relationnelle et intensité de la pratique de sociabilité téléphonique mesurée en temps total conduit à donner un visage tout à fait singulier à la sociabilité téléphonique

12. En effet, une analyse de variance cherchant à rendre compte des différents facteurs influençant la taille des réseaux personnels montrerait que ne pas avoir d'amis est un handicap plus discriminant que ne pas avoir de famille pour expliquer l'étendue des réseaux. Toutes choses égales par ailleurs, ne pas avoir d'amis est associé à 2,1 correspondants en moins par rapport au nombre moyen de correspondants tandis que ne pas avoir de correspondants familiaux est associé à 1,7 correspondants en moins (Rivière, 1999).

13. Cette relation se vérifie si l'on fait un test d'égalité des moyennes en discrétisant la variable « nombre d'interlocuteurs » en quatre classes : la fréquence d'appel passe de 3,4 appels par interlocuteur à 2,7 à mesure que la taille du réseau augmente.

14. Une analyse centrée sur la structure des réseaux d'interlocuteurs téléphoniques (Rivière, 2000) confirme le lien entre pauvreté du réseau et liens familiaux et étendue du réseau et liens amicaux pour caractériser les inégalités relationnelles les plus extrêmes. Elle met également en avant l'existence de réseaux moyennement étendus, centrés soit sur des liens préférentiellement familiaux, soit préférentiellement amicaux.

par rapport à ce que l'on connaît des pratiques de sociabilité en face à face.

Vivre seul ou ne pas travailler prédispose à des échanges téléphoniques intenses

Si l'on projette sur les plans de l'analyse factorielle les caractéristiques sociales des individus correspondant aux différentes configurations observées, ce sont les populations généralement associées à un déficit de lien social en face à face qui privilégient le contact téléphonique, et ce indépendamment de la taille de leurs réseaux d'interlocuteurs. De ce point de vue, c'est en effet moins en termes de pratique « bourgeoise » ou « populaire » qu'il faut comprendre le contact téléphonique, qu'en termes de lien compensatoire à certaines formes de solitude et d'isolement (15).

Si le statut social ou le niveau de diplôme sont des facteurs explicatifs importants de la taille et de la diversité des réseaux de sociabilité, c'est le fait de vivre seul qui constitue le trait commun à la quasi-totalité des individus qui passent le plus de temps au téléphone (cf. graphiques V et VI, tableau 5 et encadré 4).

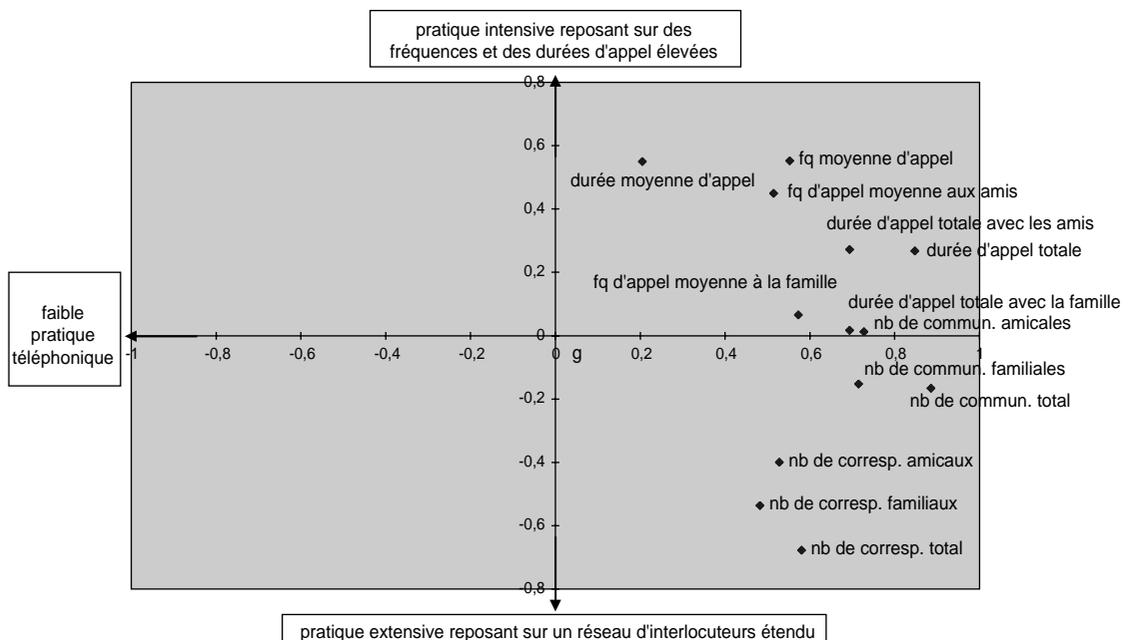
Ainsi, davantage que la diversité des situations en termes de précarité relationnelle, conjugale

ou sociale, l'absence de lien conjugal apparaît comme le critère le plus discriminant en matière d'importance du temps de parole téléphonique. Toutes choses égales par ailleurs, le fait de vivre seul constitue une caractéristique dont l'effet sur le temps passé au téléphone est parmi les plus importantes (42 mn en plus par rapport à la moyenne) (16). Qu'ils soient actifs ou étudiants, les jeunes de moins de 30 ans

15. Ce caractère distinctif de la sociabilité téléphonique, bien que parmi les plus importants, n'est pas le seul qui puisse caractériser la pratique. D'autres facteurs liés au sexe ou à l'âge reflètent des clivages développés par ailleurs (Rivière, 1999, 2000 ; Licoppe et Smoreda, 2000), mais qui sortent du sujet de cet article.

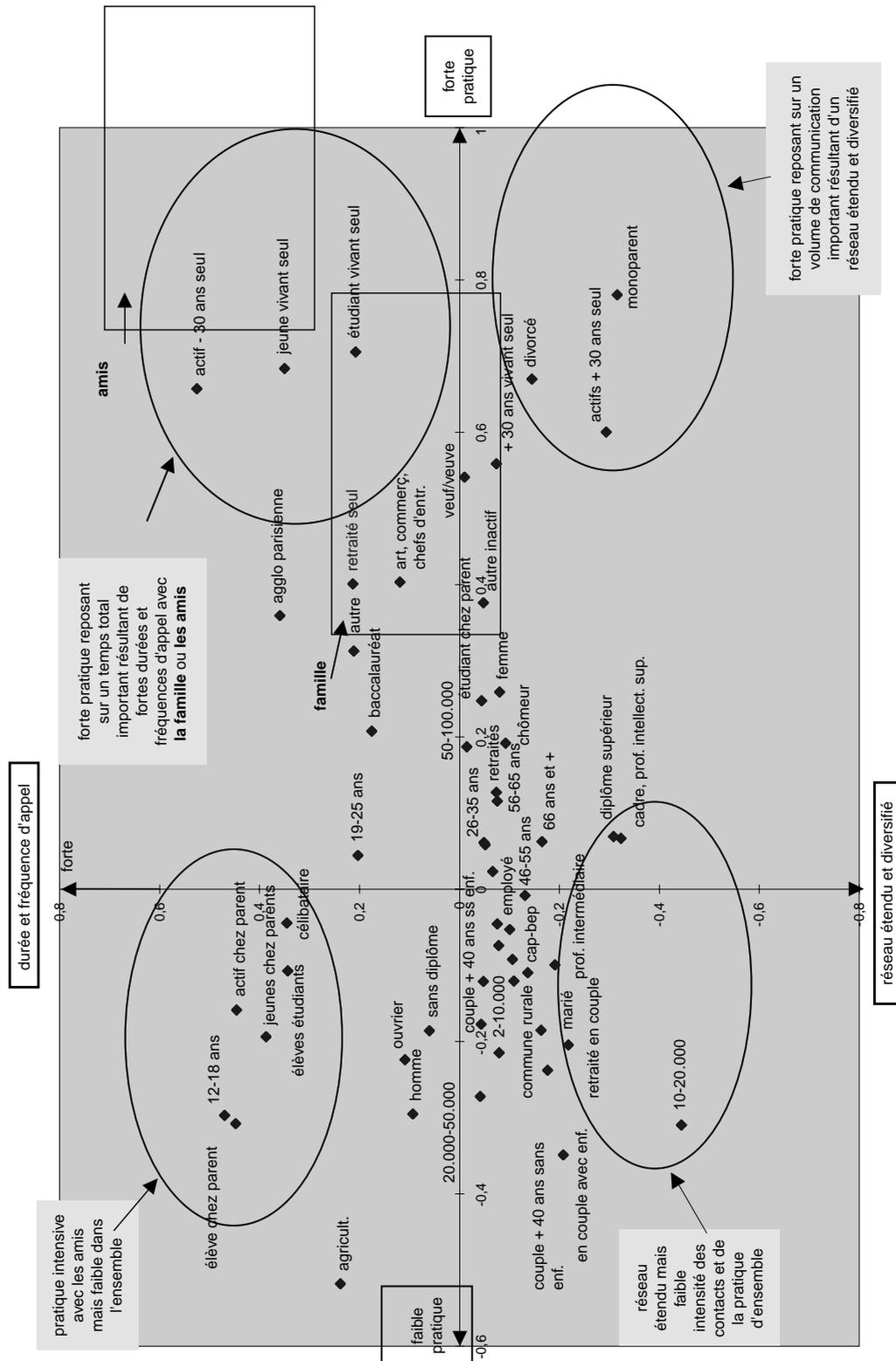
16. Contre toute attente, le revenu des foyers constitue un facteur globalement marginal d'explication de la pratique téléphonique. D'une part, si le revenu permet d'expliquer le nombre de communications passées à plus de 50 km, celles-ci ne sont pas suffisamment structurantes de la pratique d'ensemble d'un individu pour que cet effet résiste à une analyse sur le nombre ou la durée de communication totale (cf. annexe). D'autre part, parce que les appels longue distance sont fonction du nombre de correspondants (et notamment des correspondants familiaux) vivant à plus de 50 km. Or le nombre de correspondants est une des variables les moins liées au revenu stricto-sensu. En particulier, le nombre de correspondants éloignés géographiquement révèle surtout un effet d'âge, de mobilité et de diplôme qui renvoient indirectement à la position sociale mais dans ses aspects plus culturels qu'économiques. Enfin, on raisonne ici sur des pratiques liées à des individus et non pas sur des pratiques liées au ménage, ce qui a également pour effet de gommer l'influence du revenu sur le niveau de consommation global du ménage.

Graphique IV
Composante de la sociabilité téléphonique - Axes 1 et 3



Lecture : se reporter à l'encadré 4 et au graphique III. L'axe 3 synthétise 15 % de la variance.
Source : enquête sur les pratiques téléphoniques des Français, France Télécom, 1997.

Graphique VI
Espace de la sociabilité téléphonique - Plan principal, axes 1 et 3



Lecture : se reporter au graphique V et à l'encadré 4. Comme précédemment, l'axe horizontal oppose de gauche à droite, les individus qui ont une faible pratique téléphonique à ceux qui ont une forte pratique téléphonique. L'axe 3 oppose en revanche un usage intensif (en haut sur l'axe vertical) reposant sur de fortes durées et fréquences d'appel à un usage extensif reposant sur un nombre important de correspondants (en bas sur l'axe vertical). Parmi les personnes ayant une forte pratique téléphonique, sont isolés d'un côté, les divorcés, les monoparents et les actifs célibataires de plus de 30 ans dont la pratique est plutôt extensive, et de l'autre côté les jeunes de moins de 30 ans (actifs ou étudiants) avec les amis; et les retraités vivant seuls (veufs ou non) dont la pratique est plutôt intensive avec la famille. On voit aussi que ce n'est pas parmi les plus diplômés que l'on retrouve la population qui passe le plus de temps au téléphone, même si c'est parmi eux que se situent les individus qui développent les réseaux les plus étendus (vers le bas sur l'axe vertical).

Source : enquête sur les pratiques téléphoniques des Français, France Télécom, 1997.

vivant seuls passent près de deux fois plus de temps au téléphone que ceux vivant chez leurs parents. De la même façon, parmi les actifs de plus de 30 ans, les individus qui vivent seuls, et surtout les monoparents, passent deux fois plus de temps que ceux vivant en couple, quel que soit leur âge, avec ou sans enfants. Le même phénomène s'observe chez les retraités : ceux qui vivent seuls passent plus de deux fois plus de temps au téléphone que ceux qui vivent en couple (respectivement 226 mn et 104 mn).

À l'effet de la taille du foyer ou du fait de vivre seul, s'ajoute un effet significatif lié au statut matrimonial : être veuf ou divorcé tend à augmenter le temps de parole téléphonique (environ 30 mn en plus toutes choses égales par ailleurs) alors qu'à l'inverse, vivre en couple (marié ou non) est associé à un effet négatif significatif (30 mn de conversation téléphonique en moins, toutes choses égales par ailleurs).

Enfin, le fait de ne pas travailler caractérise la seconde catégorie d'individus qui passe le plus de temps au téléphone (cf. tableau 6). En dehors des retraités, dont on a vu que l'importance du temps passé au téléphone était liée au fait de vivre seul, les chômeurs et les femmes inactives relèvent, toutes choses égales par ailleurs, des catégories qui passent le plus de temps au téléphone (cf. graphiques V et VI). C'est l'absence de lien familial et professionnel, que Durkheim considérait comme les deux principaux facteurs d'intégration sociale (Durkheim, 1893, 1897), et que l'on associe aujourd'hui aux derniers cercles de protection contre l'exclusion, qui explique le mieux l'importance de la pratique téléphonique. Ce résultat engage à penser que la conversation téléphonique agit comme un

temps de parole compensatoire qui vient combler un déficit dans le rapport à l'autre. La nature de ce déficit reste pourtant plurielle. L'associer à l'isolement permet de l'approcher dans ses aspects complémentaires : comme sentiment de solitude et comme pauvreté relationnelle.

Au regard des terminologies utilisées pour définir l'isolement, le fait de vivre seul qui se réfère à l'isolement dans le logement constitue aujourd'hui une de ses définitions les plus larges. Elle englobe à la fois les situations d'isolement volontaire relevant d'un mode de vie choisi associé à une sociabilité par ailleurs intense (Galland, 1993), et les situations d'isolement contraint associé à une vulnérabilité et une précarité relationnelle en rapport avec l'isolement ou l'exclusion (Kaufmann, 1994a, 1994b, 1994c).

Entendu comme sentiment de solitude, l'isolement permet d'articuler cette double réalité à un « ressenti », une « impression », pouvant correspondre à un état tout aussi bien fugitif et passager qu'à un état de souffrance prolongé et de nature pathologique. Ainsi, si la relation entre isolement contraint et sentiment de solitude a toutes les chances d'exister, l'isolement même choisi n'est pas exempt de ce même sentiment de solitude : « *quelqu'un peut être très entouré et se sentir seul ou au contraire, n'avoir qu'un tissu de relations très limité et ne pas souffrir du sentiment de solitude* » (Martin, 1993).

Parmi les travaux qui ont cherché à saisir la complexité du sentiment de solitude, certains font l'hypothèse qu'il relève d'un déséquilibre d'investissement affectif entre les deux grandes sphères de la sociabilité que sont les

Tableau 5
Temps passé au téléphone selon la position dans le cycle de vie*

	Temps de conversation (mn)			Nombre de correspondants		
	Total	Dont :		Total	Dont :	
		Famille	Amis		Famille	Amis
Jeunes vivant chez leurs parents	144	21	74	7,3	1,2	3,7
Personnes vivant seules (1)	236	77	87	9,7	3	3,5
Personnes vivant en couple (2)	116	48	30	7,9	2,7	2
Ensemble	141	48	47	8,2	2,5	2,6
1. Dont foyer d'un adulte célibataire avec enfant et retraités.						
2. Avec et sans enfants.						

* Durée de l'observation : 14 jours (hors communications avec entreprises).

Lecture : les jeunes vivant chez leurs parents passent 2,4 heures au téléphone en 15 jours dont 1,2 heure avec leurs amis. Pour la même période, ils entrent en contact avec 7,3 personnes différentes dont 3,7 amis.

Source : enquête sur les pratiques téléphoniques des Français, France Télécom, 1997.

relations primaires et les relations secondaires (Le Gall, 1993). Tandis que les premières caractérisent les relations proches reposant sur un échange affectif tangible, les secondes, moins personnelles, obéissent à un code d'échange neutre et de convenance universel. L'équilibre résultant d'un dosage savant entre les deux sphères, le surinvestissement ou l'absence d'investissement dans l'une ou l'autre des sphères exposerait alors au sentiment de solitude. Ainsi en serait-il du repli dans l'espace de la primarité pouvant conduire à l'enfermement-solitude de la femme au foyer, ou du surinvestissement de l'espace de secondarité du cadre dynamique au dépend de son cercle primaire de relations, ou encore du désinvestissement du chômeur en matière de liens de secondarité.

L'enquête sur les relations de la vie quotidienne et l'isolement, dont une partie des analyses a consisté à mettre en relation « *L'impression d'être seul en pensant à la journée de la veille* » et le nombre de contacts réels en une semaine (Pan Ké Shon, 1999), montre que si parmi les personnes vivant seules, certaines cumulent isolement et sentiment de solitude (les veuves par exemple), d'autres, bien qu'entourées (les jeunes célibataires) déclarent également se sentir seules.

Si l'on détaille à partir des positions des individus sur les plans factoriels la relation dissymétrique existant entre le temps passé au téléphone et l'étendue du réseau d'interlo-

cuteurs (cf. graphiques V et VI), il se dégage trois modèles de sociabilité qui montrent que l'importance du temps de conversation téléphonique peut aussi bien venir compenser le vide ou la pauvreté relationnelle des cibles les plus vulnérables au risque d'isolement que répondre à un besoin passager de communication venant renforcer l'intensité d'autres contacts existant par ailleurs.

Retraités vivant seuls, veufs et femmes inactives : une sociabilité intensive en direction de la famille

C'est parmi ces trois groupes de population que le modèle de sociabilité intensif en direction de la famille a le plus de chances d'exister (axe 2 du graphique V) (17). Alors que chez les retraités vivant seuls, ces contacts peuvent reposer sur un nombre de liens très limité, chez les veuves et les femmes inactives, le réseau familial sans être particulièrement étendu reste varié (axe 3). L'existence d'un cercle familial plus large donne ainsi à la sociabilité téléphonique des veuves et des femmes inactives un caractère plus diversifié en volume de contacts qu'à celle des retraités. Pour ces

17. Cette interprétation de l'analyse factorielle ne veut pas dire que tous les individus du sous-groupe se caractérisent par une sociabilité concentrée autour de quelques liens familiaux, mais que ce modèle de sociabilité se retrouve préférentiellement au sein cette population plutôt que dans celle des individus mariés ou divorcés ou encore actifs, située à l'opposé sur le graphique.

Tableau 6
Temps total passé au téléphone selon la situation d'emploi*

	Temps de conversation (mn)			Nombre de correspondants		
	Total	Dont :		Total	Dont :	
		Famille	Amis		Famille	Amis
Actifs	128	44	42	8,2	2,4	2,4
<i>Dont :</i>						
Art., comm., chefs d'entreprise	178	73	48	9,3	2,7	3,0
Cadres sup., prof. intellect.	120	56	33	9,3	2,7	3,0
Professions intermédiaires	116	40	38	8,6	2,5	2,7
Employés	142	46	42	8,7	2,5	2,5
Ouvriers	118	44	39	6,5	2,2	1,9
Agriculteurs	80	19	34	5	1,2	1,3
Chômeurs	158	50	66	9,5	2,2	3,4
Élèves, étudiants	135	27	70	7	1,4	3,2
Femmes inactives	191	76	46	8,7	3,4	2,0
Retraités	165	82	50	9	3	2,4
Ensemble (moyenne)	141	48	47	8,2	2,5	2,6

* Durée de l'observation : 14 jours (hors communications avec entreprises).

Source : enquête sur les pratiques téléphoniques des Français, France Télécom, 1997.

derniers, l'intensité de la pratique en termes de fréquence d'appel est renforcée par l'importance des durées d'appel qui vient pallier l'extrême pauvreté du réseau relationnel.

Au regard de ce que l'on a décrit de la pauvreté relationnelle, le repli sur la famille est bien ici le signe d'une fragilisation de l'inscription relationnelle, au sens où il traduit un moindre accès à des relations diversifiées et une dépendance de l'individu à un environnement affectif et identitaire unique (Audirac, 1985 ; Martin, 1993 ; Kaufmann, 1994c). Pourtant, cette vulnérabilité relationnelle ne se traduit pas au téléphone par l'absence de contacts sociaux, mais bien au contraire par l'intensité de la sociabilité téléphonique. En ce sens, le lien téléphonique constitue pour cette population un lien alternatif fort au fondement d'un rapport à l'autre que l'on peut considérer comme efficace contre le glissement vers l'isolement.

Jeunes vivant seuls, actifs ou étudiants : une sociabilité intensive avec les amis

L'intensité des contacts avec les amis en terme de fréquence et de durée d'appel caractérise la sociabilité téléphonique des jeunes vivant seuls (axe 3). Alors que chez les jeunes actifs, le réseau d'interlocuteurs se réduit à ces liens amicaux, chez les étudiants, la présence de liens familiaux contribue à élargir et à diversifier leur réseau d'interlocuteurs. Dans les deux cas, c'est l'importance du temps passé en conversation avec les amis qui rend compte de l'importance de leur sociabilité.

À la différence de l'univers en face à face où l'on observe qu'à cet âge, la démultiplication des sociabilités en termes de relations et de contacts est à son apogée (Héran, 1988 ; Galland, 1993 ; Kaufmann, 1994c), le modèle de la sociabilité téléphonique de la jeunesse repose sur l'intensité des contacts amicaux avec un nombre de liens très restreint. L'absence de correspondance entre pauvreté du réseau d'interlocuteurs dans l'univers téléphonique et richesse relationnelle dans l'univers de sociabilité en face à face ne remet pourtant pas en cause la cohérence du modèle de vie solitaire de la jeunesse. Elle suggère plutôt que le sentiment passager de solitude, que vient combler le lien téléphonique, en privilégiant quelques relations choisies, reste attaché à un mode de vie et à un confort personnel qui s'inscrit dans la continuité des autres formes de sociabilité.

Actifs de plus de 30 ans, divorcés, monoparents et chômeurs : une sociabilité diversifiée

L'importance des contacts tant avec le pôle familial qu'avec le pôle amical caractérise la sociabilité téléphonique de ces populations. Par rapport aux indicateurs moyens caractérisant l'ensemble des enquêtés, c'est l'étendue et la diversité de leurs réseaux d'interlocuteurs, entraînant un volume de contacts conséquent, qui fait la spécificité de ce groupe de population. Leur sociabilité ne présentant aucun caractère exclusif, l'importance du temps passé au téléphone est liée à des valeurs élevées pour l'ensemble des indicateurs.

À l'exception des actifs de plus de 30 ans, le groupe des monoparents, des divorcés et des chômeurs correspond à des groupes de population dont la fragilité relationnelle et sociale a été soulignée dans les processus d'appauvrissement de la sociabilité. C'est ici la rupture familiale ou professionnelle qui contribue au risque d'exclusion, comme le soulignent les travaux déjà mentionnés, non seulement du fait de l'appauvrissement qu'elle engendre, mais plus encore du fait de l'isolement, de la perte de sociabilité, de soutien et d'intégration qu'elle provoque (Kaufmann, 1994a, 1994b ; Martin, 1993). Or, au regard de l'étendue et de la diversité de leurs réseaux d'interlocuteurs téléphoniques, et notamment de l'importance de leurs relations secondaires de type amical, la sociabilité téléphonique ne dessine pas le portrait de personnes repliées sur un cercle limité de relations de proximité. Il apparaît pourtant difficile de conclure à la lumière de ce qui a été mesuré en face à face que le lien téléphonique s'inscrit ici dans une logique de cumul des sociabilités et qu'il comble un sentiment de solitude occasionnelle comme c'est le cas pour les jeunes vivant seuls. Restent deux hypothèses plausibles : d'une part, la substitution des rencontres par des contacts téléphoniques peut constituer un premier pas dans le processus conduisant au rétrécissement du réseau et à l'absence de liens en face à face (dans le cas des chômeurs par exemple). D'autre part, l'impression de solitude peut conduire à réactiver des liens qui ont tendance à s'effacer dans l'univers des couples (dans le cas des divorcés avec ou sans enfants), sans pour autant intensifier la sociabilité en face à face en raison du poids de la surcharge familiale ou professionnelle.

L'éventuelle précarité des relations téléphoniques n'implique pas forcément une situation d'isolement au sens d'une pauvreté ou d'une absence de relations en face à face. C'est en

revanche à la lumière de celles-ci que le lien téléphonique prend tout son sens, à la fois comme alternative forte à un isolement total et comme réconfort ponctuel. □

BIBLIOGRAPHIE

Audirac P. (1985), « Les personnes âgées, de la vie de famille à l'isolement », *Économie et Statistique*, n° 175, pp. 39-54.

Blanpain N., Pan Ké Shon J.-L. (1998), « 1983-1997 : les Français se parlent de moins en moins », *Insee Première*, n° 571.

Burt R. S. (1990), Kinds of Relations in American Discussion Networks, in Craig Calhoun, Marshall W. Meyer, W. Richard Scott (ed.), *Structures of power and Constraint: papers in honor of Peter M. Blau*, Cambridge University Press, Cambridge.

Caillé A. (1980), « Éléments en vue d'une réflexion sur le travail social et certaines autres notions connexes », *Les cahiers de la recherche sur le travail social*, 1, Université de Caen.

Chabrol J.-L. et Périn P. (1985), « La communication des ménages », DPAF/F3/446, France Télécom.

Chabrol J.-L. et Périn P. (1993), « Les pratiques de communication des Français », DPS/SEE/190.93, France Télécom.

Curien N. et Périn P. (1993), « La communication des ménages », *Futuribles*.

Demazière D. (1996), « Chômage et dynamiques identitaires », in S. Paugam (dir.), *L'exclusion, l'état des savoirs*, Éditions La Découverte, Paris.

Durkheim É. (1897), (1997, 9^e éd. fr.), *Le suicide*, Quadrige, Paris, Puf.

Durkheim É. (1893), (1996, 4^e éd. fr.), *De la division du travail social*, Quadrige, Paris, Puf.

Eriksen E. et Yancey W. (1977), The Locus of Strong Ties (unpublished paper) cité par M. Granovetter, 1982, The Strength of Weak Ties, a Network Theory Revisited, in P.V. Marsden and N. Lin (ed.), *Social Structure and Network Analysis*, California, Sage Publication.

Fischer C. S. (1977), *Network and Places: Social Relations in the Urban Setting*, New York, The Free Press.

Fischer C. S. (1982), *To Dwell among Friends: Personal Network in Town and City*, The University of Chicago Press, Chicago.

Forsé M. (1997), « Capital Social et Emploi », *L'année sociologique*, 47, n° 1, pp. 143-181.

Forsé M. (1999), « Social Capital and Status Attainment in Contemporary France », *La Revue Tocqueville*, vol. XX, n° 1, pp. 60-81.

Galland O. (1993), « Vie solitaire et solitude : le cas des jeunes », *L'année sociologique*, vol. 43.

Granovetter M. S. (1973), « The Strength of Weak Ties », *American Journal of Sociology*, vol. 78, n° 6, pp. 213-233.

Granovetter M. S. (1982), « The Strength of Weak Ties: A Network Theory Revisited », in Peter V. Marsden and Nan Lin (ed.), *Social Structure and Network Analysis*, Beverly Hills, California, Sage Publications, pp. 105-130.

Granovetter M. S. (2000), *Le marché autrement*, Desclée de Brouwer.

Guillemard A.-M. (1972), *La retraite, une mort sociale*, Mouton, Paris.

Guillemard A.-M. (1996), « Vieillesse et exclusion », in S. Paugam (dir.), *L'exclusion, l'état des savoirs*, Paris, Éditions La Découverte, pp. 193-208.

Héran F. (1988), « La sociabilité, une pratique culturelle », *Économie et Statistique*, n° 216, pp. 3-22.

Kauffmann J.-C. (1994a), « Les ménages d'une personne en Europe », *Population*, 4-5.

Kauffmann J.-C. (1994b), « Vie hors couple, isolement et lien social : figures de l'inscription relationnelle », *Revue Française de Sociologie*, vol. 35, pp. 593-617.

Kauffmann J.-C. (1994c), « Trois contextes sociaux de l'isolement », *Revue française des affaires sociales*, pp. 43-58.

- Le Gall D. (1993)**, « Pour une approche du fait de solitude : la sociabilité des jeunes », La structuration des nouveaux liens sociaux, *Revue internationale d'action communautaire*, n° 26/69.
- Langlois S. (1977)**, « Les réseaux personnels et la diffusion des informations sur les emplois », *Recherches sociographiques*, vol. 18 (2).
- Lefaucheur N. (1991)**, « Les familles dites monoparentales », in F. de Singly (dir.), *La famille, l'état des savoirs*. La Découverte, pp. 67-74, Paris.
- Licoppe C. et Smoreda Z. (2000)**, « Gender-Specific Use of the Domestic Telephone », *Social Psychology Quarterly*, vol. 63, n° 3.
- Licoppe C. et Smoreda Z. (2000)**, « Identités sexuées et statuts interactionnels. De la gestion de la durée des conversations téléphoniques », *Réseaux*, 18 (103), pp. 238-252.
- Lin N., Ensel W.M. et Vaughn J.C. (1981)**, « *Social Resources and Strength of Ties* », *American Journal of Sociology*, n°46, pp. 119-142.
- Lin N. (1982)**, « Social Resources and Instrumental Action », in Peter V. Marsden and Nan Lin (ed.), *Social Structure and Network Analysis*, Beverly Hills, California, Sage Publications, pp. 131-146.
- Lin N. (1995)**, « Les ressources sociales : une théorie du capital social », *Revue Française de Sociologie*, oct./nov., pp. 685-703.
- Martin C. (1993)**, « Le risque de solitude : divorces et vulnérabilité relationnelle », La structuration des nouveaux liens sociaux, *Revue Internationale d'action communautaire*, n° 26/69.
- Martin C. (1996)**, « Trajectoires post-divorce et vulnérabilité », in S. Paugam (dir.), *L'exclusion, l'état des savoirs*, La Découverte, pp. 172-182, Paris.
- Mayol P. (1980)**, « Habiter, cuisiner », cité dans A. Prost, 1987, *Frontières et espaces du privé*, in Ph. Ariès et G. Duby (dir.), *Histoire de la vie privée*, vol. 5, Seuil, Paris.
- Milardo R. M. (1988)**, « Families and Social Networks: an Overview of Theory and Methodology », in R. Milardo (ed.), *Families and Social Networks*, Newbury Park, California, Sage Publication, pp. 13-47.
- Milardo R. M. (1992)**, « Comparative Methods for Delineating Social Networks », *Journal of Social and Personal Relationships*, vol. 9, pp. 447-461.
- Pan Ké Shon J.-L. (1998)**, « Vivre seul, sentiment de solitude et isolement relationnel », *Insee Première*, n° 678.
- Park R.E., Burgess E.W. et McKenzie R.D. (1925)**, « The City: Suggestions for the Investigation of Human Behavior » in the Urban Environment, University of Chicago Press, trad. in, Grafmeyer Y., Joseph I. (dir), 1984, *L'école de Chicago : naissance de l'écologie urbaine*, Aubier, Paris.
- Paugam S. (1996)** (dir.), *L'exclusion, l'état des savoirs*, Paris, La Découverte.
- Rivière C.-A (1999)**, *La sociabilité téléphonique, contribution à l'étude des réseaux de relations personnelles et du changement social*, Thèse de doctorat, IEP, Paris.
- Rivière C.-A (2000)**, « Les réseaux de sociabilité téléphonique », *Revue Française de Sociologie*, 41 (4), pp. 685-711.
- Rivière C.-A (2000)**, « Hommes et femmes au téléphone. Un chassé-croisé entre les sexes », *Réseaux*, 18 (103), pp. 21-49.
- Schnapper D. (1996)**, « Intégration et exclusion dans les sociétés modernes », in S. Paugam (dir), *L'exclusion, l'état des savoirs*, La Découverte, pp. 23-31, Paris.
- Simmel G. (1989)**, *Philosophie de la modernité*, Payot.
- de Sola Pool I. (1980)**, *Comment on Mark Granovetter's « The Strength of Weak Ties: a Network Theory Revisited »*. Presented at the Annual Meetings of the International Communications Associations, Acapulco, May.
- Tönnies F. (1946)**, *Communauté et Société*, PUF, Paris.
- Wellman B. (1979)**, « The Community Question: The Intimate Networks of East Yorkers », *American Journal of Sociology*, vol. 84, n° 5, pp. 1201-1228.
- Wellman B. (1982)**, « Studying Personal Communities », in Peter V. Marsden and Nan Lin (ed.), *Social Structure and Network Analysis*, Beverly Hills, California, Sage Publications, pp. 61-80.
- Wellman B. et Wortley S. (1990)**, « Different Strokes from Different Folks: Community Ties and Social Support », *American Journal of Sociology*, n° 3, pp. 558-588.
- Wellman B. (1992)**, « Which Types of Ties and Networks Provide what Kinds of Social Support ? » in E.-J. Lawler, B. Markovsky, C. Ridgeway, H.-A. Walker (ed.), *Advances in Group Processes*, *Annual Research*, vol. 9, Connecticut, JAI Press, pp. 207-235.

On donne dans cette annexe quelques ordres de grandeur sur la sensibilité des caractéristiques de la sociabilité téléphonique aux variables socio-démographiques individuelles essentielles « toutes choses égales par ailleurs » (cf. tableau A). En ce qui concerne le nombre de correspondants privé, on a ajouté à ces variables les facteurs de dispersion et de rencontre des interlocuteurs en face à face (cf. tableau B). On utilise dans les deux cas un modèle d'analyse de la variance.

L'analyse de la variance cherche à expliquer un comportement par un ensemble de variables différentes (par exemple le volume de communication par l'âge, le sexe, le niveau de diplôme, le nombre d'enfants) en essayant de repérer l'effet propre de chacune des variables introduites dans le modèle en contrôlant les effets de structure. On sait, par exemple, que les niveaux de diplôme ne sont pas les mêmes selon l'âge : les jeunes générations sont beaucoup plus diplômées que les premières.

De fait, si l'on repère lors d'analyses descriptives (tri croisé), un lien entre l'âge et le volume de communications (les plus jeunes téléphonant plus) et entre le niveau de diplôme et le volume de communications (les plus diplômés téléphonant plus), il se peut très bien qu'on enregistre, en réalité, le même résultat puisque les plus jeunes sont aussi les plus diplômés. Il y a là un effet de structure dont l'analyse descriptive ne peut rendre compte. L'analyse de la variance permet de contrôler cet effet de structure et de mesurer l'effet propre de chacune des variables. On parle alors d'effets « toutes choses égales par ailleurs » : à âge égal, le niveau de diplôme exerce-t-il un effet propre, et réciproquement, une fois tenu compte du niveau de diplôme, l'âge exerce-t-il un effet propre ? L'analyse de la variance contrôle ainsi toutes les interactions possibles entre toutes les variables introduites dans le modèle et identifie celles qui ont le plus d'influence sur le comportement analysé.

Tableau A
Sensibilité de la sociabilité téléphonique aux principales variables socio-démographiques individuelles (analyse de la variance)

	Nombre de correspondants privés		Fréquence moyenne d'appel		Nombre total de communication		Durée totale de communication	
Moyenne	8,2		3,1		30		154 mn	
Classe d'âge								
12 - 17 ans	-	****	+	****	-	***	-	*
18 - 25 ans	-	**	+	*				
26 - 35 ans					+	***	+	*
36 - 45 ans	+	**						
46 - 55 ans	+	***	-	*	+	**		
56 - 65 ans	+	**	-	*				
66 ans et plus	+	****	-	**			-	*
Revenu (quatre classes)								
Moins de 10 000 francs	-	**	-	**	-	*		
10 000 - 15 000 francs			+	****	+	****	+	*
Plus de 15 000 francs	+	**	-	**				
Ne sait pas								
Diplôme								
Sans diplôme	-	****	-	***	-	****	-	****
CAP-BEP-BP								
Baccalauréat	-	***	+	****	+	****	+	****
Diplôme supérieur	+	****	-	*		*		
Sexe								
Homme	-	****	-	*	-	****	-	****
Femme	+	****	+	*	+	****	+	****
Catégorie socio-professionnelle								
Agriculteur	-	****			-	*		
Artisan - commerçant	+	***	+	****	+	****	+	****
Cadre supérieur							-	****
Profession intermédiaire			-		-	****	-	**
Employé					-	**		
Ouvrier	-	**			-	****		
Étudiant	+	***			+			
Femme inactive			+	****	+	****	+	**
Statut matrimonial								
Célibataire			-	**	-	****		
Vie maritale	-	***	-	**	-	****	-	**
Marié	-	*	-	**	-	****	-	****
Divorcé	+		+	***	+	****	+	****
Veuf		****	+	***	+	***	+	****
Tranche d'unité urbaine								
Commune rurale	+	****	-	****				
Agglo. 10 - 20 000 hab.	-	***	-	****	-	****	-	****
Agglo. 20 - 100 000 hab.			-	**		**		
Agglo. de 100 000 hab. et plus							-	*
Agglo. parisienne			+	****	+	****	+	****
Taille du foyer								
1 personne			+	****	+	**	+	****
2 personnes								
3 personnes			-	**			-	*
4 personnes et plus			-	***	-	**	-	**
Pratique culturelle								
Sorties et visites	+	****			+	****	+	***
Sorties uniquement	-	*			-	***		
Réceptions, visites	+	***					+	**
Visites données								
Néant	-	****	+	20%	-	****	-	***
Variance expliquée	22 %		14,4 %				21,8 %	

Lecture : **** seuil de 0,0001 % ou 0,001 % ou 0,01 % ; *** seuil de 1 % ; ** seuil 5 % ; * seuil de 10 %.

Seuls les écarts significatifs à la moyenne sont signalés. Pour des raisons liées aux préoccupations internes de l'entreprise, les valeurs de ces écarts n'ont pas pu être indiquées. Leur ampleur reflète le degré de significativité : plus celui-ci est important, plus l'écart à la moyenne est important.

Exemple : la variable âge est significative pour expliquer les variations du nombre de correspondants privés.

Le fait d'appartenir aux classes d'âge supérieures ou égales à 36 ans est associé à un effet positif : ainsi y-a-t-il 99 % de chances pour que les individus de 36-45 ans entretiennent plus de correspondants que la moyenne (8,2). À l'inverse, chez les plus jeunes, l'effet de l'âge est négatif. Il y a par exemple 99,9 % de chances que les 14-17 ans aient moins de correspondants que la moyenne, toutes choses égales d'ailleurs.

Source : enquête sur les pratiques téléphoniques des Français, France Télécom, 1997.

Tableau B
**Sensibilité du nombre de correspondants privés aux principales variables individuelles
(y compris rencontres en face à face)**

	Nombre de correspondants privés (1)	Seuil de significativité	Variance expliquée (rang)
Âge			9
12-17 ans	-	***	
18-25 ans			
26-35 ans			
36-45 ans	+	**	
46-55 ans	+	**	
56-65 ans			
66 ans et plus			
Proportion des interlocuteurs vivant à plus de 50 km			2
0 %	-	****	
Entre 1 et 15 %	+	****	
Entre 15 et 30 %			
Plus de 30 %	-	****	
Diplôme			6
Sans diplôme	-	****	
CAP-BEP-BP			
Baccalauréat	-	****	
Diplôme supérieur	+	****	
Sexe			4
Homme	-	****	
Femme	+	****	
Cat. socio-professionnelle			7
Agriculteur	-	**	
Art.-commerçants	+	**	
Cadre supérieur			
Profession interm.			
Employé			
Ouvrier	-	***	
Étudiant	+	11 %	
Femme inactive			
Statut matrimonial			8
Célibataire			
Vie maritale	-	****	
Marié			
Divorcé	+	****	
Veuf			
Tranche d'unité urbaine			5
Commune rurale	+	****	
Agglo. 10-20.000 hab.	-	****	
Agglo. 20-100.000 hab.			
Agglo. de 100.000 hab.et plus			
Agglo. parisienne			
Proportion d'interlocuteurs vus moins d'une fois par mois			1
0 %	-	****	
entre 1 et 20 %	+	****	
+ 20 %			
Pratique culturelle			3
Sorties et visites	+	****	
Sorties uniquement	-	***	
Réceptions, visites	+	**	
Visites données	+	17 %	
Néant	-	****	
Variance expliquée	46 %		
1. La moyenne du nombre de correspondants privés est de 8,2 (cf. tableau A).			

Lecture : **** seuil de 0,0001 % ou 0,001 % ; *** seuil de 1 % ; ** seuil 5 % ; * seuil de 10 %.

Exemple : toutes choses égales d'ailleurs, il a 99,9 % de chances que les individus diplômés du supérieur aient plus de correspondants que la moyenne et qu'à l'inverse, les non diplômés aient moins de correspondants que la moyenne.

Source : enquête sur les pratiques téléphoniques des Français, France Télécom, 1997.